
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

CENT VINGT-SIXIÈME ANNÉE
N° 6480
LUNDI 27 JUIN 2022

PARUTION
TOUS LES LUNDIS

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Arrêtés municipaux

2022 / 35 - Délégations de signature relatives aux comptes rendus d'entretiens professionnels **Page 2464**

2022 / 4358 - Délégation de signatures accordées par Monsieur le Maire de Lyon au personnel municipal en matière de marchés publics - attributions et abrogations de délégations - modification de l'arrêté n°2021-3517 du 17 décembre 2021 modifié **Page 2468**

2022 / 4340 - Gestion des certificats électroniques internes à la Ville de Lyon - Désignation d'un mandataire de certification personne morale **Page 2470**

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents **Page 2471**

M 2022 C 6670 POA/DDI - Arrêté temporaire - Commune de Lyon - Réglementation provisoire de la circulation et du stationnement des véhicules de la société Next Road sur le territoire de la Ville de Lyon **Page 2471**

2022 S 6663 POA/DDI - Arrêté temporaire - Commune de Lyon - Réglementation provisoire du stationnement des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon, 7ème arrondissement **Page 2472**

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 2473**

Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels **Page 2507**

Centre communal d'action sociale

- Erratum **Page 2509**

- Arrêtés individuels **Page 2509**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la commande publique - Avis **Page 2510**

Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage **Page 2510**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

2022 / 35 - Délégations de signature relatives aux comptes rendus d'entretiens professionnels (Pilotage financier et juridique RH - Service : Juridique)

Le Maire de la Ville de Lyon,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2511-27,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu l'arrêté n° 2022-29 du 25 février 2022 portant délégations de signature relatives aux comptes rendus d'entretiens professionnels,
Vu la délibération du conseil municipal du 4 juillet 2020 portant élection de Monsieur Grégory Doucet en qualité de Maire de la Ville de Lyon,

Considérant la nomination de Monsieur Jean-Marie Seguret en qualité de Directeur des systèmes d'information et de la transformation numérique à compter du 17 mai 2022,

Considérant qu'en l'absence de Monsieur Jean-Pierre Cornu, directeur des cimetières, il convient d'assurer la bonne marche de l'administration en accordant sous la surveillance et la responsabilité du Maire, une délégation de signature à Madame Céline Morales, cheffe de service, qui assurera l'intérim de cette direction.

Arrête

Article Premier. - Délégation est donnée aux personnels figurant dans le tableau ci-dessous, aux fins de viser les comptes rendus d'entretiens professionnels :

		Déléataires	Déléataires en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
Direction générale des services	Pour les agents relevant de la Direction générale des services et les directeurs généraux adjoints	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social	
Secrétariat général	Pour les agents relevant de la Direction des assemblées	Madame Anne-Laure Coutanson, Directrice des assemblées	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	Madame Aissia Kerkoub-Türk, Directrice générale adjointe du Secrétariat général de la Ville de Lyon
	Pour les agents relevant de la Direction de la coordination institutionnelle	Monsieur David Roche, Directeur de la coordination institutionnelle		
	Pour les autres agents relevant du Secrétariat général ainsi que les directeurs de la délégation	Madame Aissia Kerkoub-Türk, Directrice générale adjointe du secrétariat général de la Ville de Lyon		
Cabinet du Maire et services rattachés	Pour les agents relevant du Cabinet du Maire	Madame Stéphanie Burlet, Directrice du Cabinet du Maire et services rattachés	Monsieur Guillaume Dupeyron, Directeur de cabinet adjoint du Cabinet du Maire et services rattachés	Madame Stéphanie Burlet, Directrice du Cabinet du Maire et services rattachés
	Pour les agents relevant de la Direction de la communication externe	Madame Jeanne Rebuffat, Directrice de la communication externe		
Délégation générale aux ressources	Pour les agents relevant de la Direction des affaires juridiques	Madame Violaine Gattier, Directrice des affaires juridiques	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources
	Pour les agents relevant de la Direction des assurances	Madame Anne-Laure Chossat, Directrice des assurances		
	Pour les agents relevant de la Direction de la commande publique	Monsieur Denis Galliano, Directeur de la commande publique		
	Pour les agents relevant de la Direction du contrôle de gestion	Madame Ariane Perret, Directrice du contrôle de gestion		
	Pour les agents relevant de la Direction des finances	Monsieur Cédric Rouzée, Directeur des finances		
	Pour les agents relevant de la Direction système d'information et transformation numérique	Monsieur Jean-Marie Seguret, Directeur des systèmes d'information et de la transformation numérique		

		Déléataires	Déléataires en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
Délégation générale aux ressources	Pour les agents relevant de la Direction moyens généraux	Monsieur Sébastien Bouchet, Directeur des moyens généraux	Monsieur Raphaël Bermond, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources
	Pour les autres agents de la Délégation générale aux ressources, ainsi que les directeurs de la délégation	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	
Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social	Pour les agents relevant de la Direction administration des personnels	Madame Thi My Kiêu Huynh, Directrice de l'administration des personnels	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
	Pour les agents relevant de la Direction communication et coopérations internes	Monsieur Alexandre Kosak, Directeur de la communication et des coopérations internes		
	Pour les agents relevant de la Direction emploi et compétences	Monsieur Ariel Janin, Directeur de l'emploi et des compétences		
	Pour les agents relevant de la Direction du pilotage financier et juridique RH	Madame Christel Bruyas, Directrice du pilotage financier et juridique RH		
	Pour les agents relevant de la Direction des relations sociales et vie au travail	Monsieur Icare Le Blanc, Directeur des relations sociales et de la vie au travail.		
	Pour les autres agents de la Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social, ainsi que les Directeurs de la délégation	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social		
Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion (DGJEESI)	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation	Monsieur Jérémie Fournel, Secrétaire général de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion	Madame Sylviane Gachet, responsable des ressources humaines de la DGJEESI	Madame Julie Thomas, Directrice générale adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à l'enfance, aux sports et à l'inclusion
	Pour les agents relevant de la Direction de l'éducation	Madame Marianne Sackur, Directrice de l'éducation	Madame Jacqueline Chassignole, Responsable des Ressources Humaines de la Direction de l'Education	
	Pour les agents relevant de la Direction de l'enfance	Madame Claire Topenot, Directrice de la Direction de l'enfance	Madame Marie Souris, Responsable des ressources humaines de la Direction de l'Enfance	
	Pour les agents relevant de la Direction du développement territorial	Monsieur Pascal Brenot, Directeur du développement territorial	Madame Sylviane Gachet, responsable des ressources humaines de la DGJEESI	
	Pour les agents relevant de la Direction des sports	Monsieur François Patris, Directeur des sports	Madame Martine Altieri, Responsable des ressources humaines de la Direction des Sports	
	Pour les autres agents de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion, ainsi que le Secrétaire général et les Directeurs de la délégation	Madame Julie Thomas, Directrice générale adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à l'enfance, aux sports et à l'inclusion	Madame Sylviane Gachet, responsable des ressources humaines de la DGJEESI	

		Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
Délégation générale culture, patrimoine et événements	Pour les agents relevant de la Direction bibliothèque municipale	Monsieur Nicolas Galaud, Directeur des bibliothèques	Monsieur Romain Oger, Responsable des ressources humaines de la Direction des bibliothèques	Monsieur Xavier Fourneyron, Directeur général adjoint à la culture, au patrimoine et aux événements
	Pour les agents relevant de l'Auditorium-ONL	Madame Aline SAM Giao, Directrice générale de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon	Madame Audrey Perrier, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale culture, patrimoine et événements	
	Pour les agents relevant du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	Madame Isabelle Rive, Directrice du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation		
	Pour les agents relevant de la Direction événements et animation	Monsieur Julien Pavillard, Directeur événements et animation		
	Pour les agents relevant de la Direction des archives municipales	Monsieur Louis Faivre d'Arcier, Directeur des archives municipales		
	Pour les agents relevant du Service archéologique municipal	Madame Anne Pariente, Directrice du Service archéologique municipal		
	Pour les agents relevant du Pôle des Musées d'art	Madame Sylvie Ramond, Directrice du pôle des Musées d'art		
	Pour les agents relevant du Pôle des Musées d'histoires et sociétés	Monsieur Xavier De La Selle, Directeur du pôle des Musées d'histoires et sociétés		
	Pour les agents relevant du Théâtre des Célestins	Monsieur Pierre-Yves Lenoir, co-directeur du théâtre des Célestins		
	Pour les autres agents de la Délégation générale culture, patrimoine et événements, ainsi que les directeurs, co-directeurs de la délégation	Monsieur Xavier Fourneyron, Directeur général adjoint à la culture, au patrimoine et aux événements		
Délégation générale service au public et sécurité	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH	Monsieur Laurent CANNATA, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale service au public et sécurité	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services
	Pour les agents relevant de la Direction cadre de vie	Monsieur Jérôme Coquaz, Directeur cadre de vie		
	Pour les agents relevant de la Direction des cimetières	Madame Céline Morales, Cheffe de service assurant l'intérim de la direction des cimetières		
	Pour les agents relevant de la Direction de la police municipale	Monsieur Henri Fernandez, Directeur de la police municipale		
	Pour les agents relevant de la Direction de la régulation urbaine	Monsieur Bertrand Verot, Directeur de la régulation urbaine		
	Pour les agents relevant de la Direction de la santé	Madame Florence Pradier, Responsable du service santé-environnement		
	Pour les agents relevant de la Direction sécurité et prévention	Madame Régine Poulet, Directrice sécurité et prévention		
	Pour les autres agents de la Délégation générale service au public et sécurité, ainsi que le Secrétaire général et les Directeurs de la délégation	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services		

		Déléataires	Déléataires en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité			
			Priorité 1	Priorité 2		
Délégation générale proximité et relations aux habitants	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH	Monsieur Laurent Cannata, Responsable des ressources humaines de la Délégation proximité et relations aux habitants	Madame Gratianne Dumas, Directrice générale adjointe proximité et relations aux habitants		
	Pour les agents relevant de la Direction Lyon en direct	Madame Laure Butin, Directrice Lyon en direct				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 1er arrondissement	Monsieur Erwann Le Dû, DGS de la Mairie du 1er arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 2ème arrondissement	Madame Céline Thomas-Chaffange, DGS de la Mairie du 2ème arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 3ème arrondissement	Madame Virginie Vaissaud, DGS de la Mairie du 3ème arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 4ème arrondissement	Madame Alexandra Blettery, DGS de la Mairie du 4ème arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 5ème arrondissement	Monsieur Gilles Faure, DGS de la Mairie du 5ème arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 6ème arrondissement	Monsieur Bertrand Weill, DGS de la Mairie du 6ème arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 7ème arrondissement	Madame Natacha Rivat, DGS de la Mairie du 7ème arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 8ème arrondissement	Madame Stéphanie Bogner, DGS de la Mairie du 8ème arrondissement				
	Pour les agents relevant de la Mairie du 9ème arrondissement	Madame Anne Avril, DGS de la Mairie du 9ème arrondissement				
	Pour les autres agents de la Délégation générale proximité et relations aux habitants, ainsi que les DGS de Mairies d'arrondissement, les Directeurs de la délégation	Madame Gratianne Dumas, Directrice générale adjointe proximité et relations aux habitants				
	Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux.	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation			Monsieur Adrien Brun, Secrétaire général de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux	Monsieur Raphaël Bermond, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux
Pour les agents relevant de la Direction de l'aménagement urbain		Madame Frédérique Martinet, Directrice de l'aménagement urbain				
Pour les agents relevant de la Direction de la construction		Monsieur Yannis Bailly, Directeur de la construction				
Pour les agents relevant de la Direction de l'éclairage urbain		Monsieur Thierry Marsick, Directeur de l'éclairage urbain				
Pour les agents relevant de la Direction économie, commerce et artisanat		Madame Laurence Leger, Directrice économie, commerce et artisanat				
Pour les agents relevant de la Direction des espaces verts		Monsieur Nicolas Magalon, Directeur des espaces verts				
Pour les agents relevant de la Direction gestion technique des bâtiments		Madame Nausicaa Boisson, Directrice gestion technique des bâtiments				
Pour les agents relevant de la Direction de l'immobilier		Madame Christiane Cerruti, Directrice de l'immobilier				

		Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
	Pour les agents relevant de la Direction mobilité urbaine	Monsieur Norbert Keller-Mayaud, Directeur mobilité urbaine	Monsieur Raphaël Bermond, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux	Monsieur Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint chargé de l'urbanisme, de l'immobilier et des travaux
	Pour les autres agents de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux, ainsi que le Secrétaire général et les Directeurs de la délégation	Monsieur Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint chargé de l'urbanisme, de l'immobilier et des travaux		

Article 2 Délégation est donnée aux personnels figurant dans le tableau ci-dessous, aux fins de signer les réponses aux demandes de révision des comptes rendus d'entretiens professionnels :

	Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement
Pour les agents de la Direction générale des services, les Directeurs généraux adjoints, les Directeurs, les Secrétaires généraux de délégation, les co-directeurs d'établissements culturels et les DGS de Mairies d'arrondissement	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents du Cabinet du Maire et services rattachés	Madame Stéphanie Burlet, Directrice du Cabinet du Maire et services rattachés	Monsieur Guillaume Dupeyron, Directeur de cabinet adjoint du Cabinet du Maire et services rattachés
Pour les agents de la Délégation générale aux ressources	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents du Secrétariat général	Madame Aissia Kerkoub-Türk, Directrice générale adjointe du Secrétariat général de la Ville de Lyon	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents de la Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services
Pour les agents de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion	Madame Julie Thomas, Directrice générale adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à l'enfance, aux sports et à l'inclusion	Monsieur Jérémy Fournel, Secrétaire général de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion
Pour les agents de la Délégation générale culture, patrimoine et événements	Monsieur Xavier Fourneyron, Directeur général adjoint à la culture, au patrimoine et aux événements	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents de la Délégation générale service au public et sécurité	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH
Pour les agents de la Délégation générale proximité et relations aux habitants	Madame Gratianna Dumas, Directrice générale adjointe proximité et relation aux habitants	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH
Pour les agents de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux.	Monsieur Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint chargé de l'urbanisme, de l'immobilier et des travaux	Monsieur Adrien Brun, Secrétaire général de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux

Art. 3. - Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2022-29 du 25 février 2022 sont abrogées.

Art. 4. - Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, affiché et transmis aux intéressés.

Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Lyon, le 16 juin 2022

Le Maire de Lyon,
Grégory Doucet

Acte transmis pour contrôle de légalité le 16 juin 2022

2022 / 4358 - Délégation de signatures accordées par Monsieur le Maire de Lyon au personnel municipal en matière de marchés publics - attributions et abrogations de délégations - modification de l'arrêté n° 2021-3517 du 17 décembre 2021 modifié (Délégation générale aux ressources - Direction de la commande publique)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2511-27 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-59 du 30 juillet 2020 portant délégations d'attributions au Maire par le Conseil municipal ;
Vu l'arrêté n° 2021-3517 de Monsieur le Maire de Lyon en date du 17 décembre 2021 modifié donnant délégation de signature au personnel municipal en matière de marchés publics ;

Considérant qu'il convient, afin de faciliter la marche journalière des activités municipales, de pouvoir déléguer la signature de certains marchés publics au personnel municipal ;

Arrête

Article Premier. - La page « Délégation générale à l'urbanisme, immobilier, travaux (DGUIT) » annexée à l'arrêté n° 2021-3517, est remplacée par la page du même nom en pièce jointe.

Art. 2. - Les articles et autres annexes de l'arrêté n° 2021-3517 restent inchangés.

Art. 3. - En application de l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, lorsqu'un agent de la Ville de Lyon, titulaire d'une délégation de signature, estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, il en informe, sans délai et par écrit, son supérieur hiérarchique en précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ses compétences.

Lorsque le supérieur hiérarchique estime qu'il y a lieu de confier le traitement de l'affaire à une autre personne placée sous son autorité, la personne dessaisie du dossier ne peut prendre part à aucune réunion ni émettre aucun avis en rapport avec les questions en cause.

Art. 4. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 5. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.
Lyon, le 21 juin 2022

Le Maire de Lyon,
Grégory Doucet

Acte transmis pour contrôle de légalité le 21 juin 2022

Annexe à l'arrêté de délégation

Délégation générale à urbanisme, immobilier, travaux (DGUIT)											
DIRECTION D'AFFECTATION DE L'AGENT DÉLÉGATAIRE	NOM	PRÉNOM	FONCTION DE L'AGENT DÉLÉGATAIRE	TYPE DE DÉLÉGATION ACCORDÉE							
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
DGUIT	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint	S1						T	
Secrétariat général	Brun	Adrien	Secrétaire général	T						S1	
Urbanisme											
DGUIT	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint	S1						T	
DGUIT	Brun	Adrien	Adjoint au DGA	S2						S1	
DGUIT	Cerutti	Christiane	Adjointe au DGA	S3						S2	
Aménagement urbain	Martinent	Frédérique	Directrice	T							
Mobilité urbaine	Keller-Mayaud	Norbert	Directeur	T							
Eclairage urbain	Marsick	Thierry	Directeur	T							
Espaces verts	Magalon	Nicolas	Directeur	T							
Economie, commerce et artisanat	Leger	Laurence	Directrice	T							
Immobilier et travaux											
DGUIT	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint	S1					S2	T	
DGUIT	Cerutti	Christiane	Adjointe au DGA	S2					S3	S1	
DGUIT	Brun	Adrien	Adjoint au DGA	S3					S4	S2	
Immobilier	Cerutti	Christiane	Directrice	T							
Construction	Bailly	Yannis	Directeur						T		
Construction	Pose	Alain	Directeur adjoint						S1		
Gestion technique des bâtiments											
DGUIT	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint	S3			S3			T	
DGUIT	Cerutti	Christiane	Adjointe au DGA							S1	
DGUIT	Brun	Adrien	Adjoint au DGA	S4			S4			S2	
DGUIT	Bala	Philippe	Directeur Adjoint	S2			S2				
Gestion technique des bâtiments	Boisson	Nausicaa	Directrice	T			T				
Gestion technique des bâtiments	Guilhot	Anne	Directrice Adjointe	S1			S1				

Délégation générale à urbanisme, immobilier, travaux (DGUIT)

DIRECTION D'AFFECTION DE L'AGENT DÉLÉGATAIRE	NOM	PRÉNOM	FONCTION DE L'AGENT DÉLÉGATAIRE	TYPE DE DÉLÉGATION ACCORDÉE							
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
Halles Paul Bocuse											
DGUIT	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint	S2						T	
DGUIT	Brun	Adrien	Adjoint au DGA	S3						S1	
DGUIT	Cerutti	Christiane	Adjointe au DGA	S4							
Economie, commerce et artisanat	Leger	Laurence	Directrice	S1							
Halles Paul Bocuse	Gama	Dominique	Directeur	T							
Entité commande publique hors Direction de la construction et Direction Gestion technique des bâtiments											
Entité commande publique	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint	T			T			T	
Entité commande publique	Brun	Adrien	Adjoint au DGA	S1			S1			S1	
Achats relatifs à la fourniture de gaz et d'électricité											
DGUIT	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint								T
DGUIT	Cerutti	Christiane	Adjointe au DGA								S1
DGUIT	Brun	Adrien	Adjoint au DGA								S2
Gestion technique des bâtiments	Boisson	Nausicaa	Directrice								S3
Eclairage urbain	Marsick	Thierry	Directeur								S4
Finances	Rouzee	Cédric	Directeur								S5
DGR	Lemeunier	Claire	Directrice générale adjointe								S6
Gestion technique des bâtiments	Guilhot	Anne	Directrice Adjointe								S7

2022 / 4340 - Gestion des certificats électroniques internes à la Ville de Lyon - Désignation d'un mandataire de certification personne morale (Délégation générale aux ressources - Direction systèmes d'information et transformation numérique)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L 2122-19 relatif aux délégations de signature ;

Vu la délibération n° 2020/1 du 4 juillet 2020 du conseil municipal relative à l'élection du Maire de Lyon ;

Considérant qu'il convient d'assurer matériellement et dans des conditions de rapidité optimale la bonne marche de l'administration communale, plus précisément dans le domaine des certificats électroniques identifiant la personnalité morale de la Ville de Lyon et par conséquent de prévoir une délégation de signature permettant leurs actes de gestion (création, modification, révocation, réception, ...) ;

Sur proposition de Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux Ressources de la Ville de Lyon ;

Arrête

Article Premier. - Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n° 2020/490 du 10 juillet 2020.

Art. 2. - Madame Carine Pribyl, Ingénieur, Responsable technique SI, affectée à la Direction des systèmes d'information et de la transformation numérique, est désignée pour être mandataire de certification pour la gestion des certificats électroniques de la Ville de Lyon concernant l'authentification de la Ville de Lyon et la sécurisation des échanges dématérialisés, auprès de toute autorité de certification agréée par l'Etat et référencée par la Ville de Lyon. Elle est, de ce fait, autorisée à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce mandat.

Art. 3. - En cas d'absence ou d'empêchement de madame Carine Pribyl, la délégation consentie à l'article 2 du présent arrêté pourra être exercée, à la Direction des systèmes d'information et de la transformation numérique, dans des limites identiques et par ordre de priorité par :

- Monsieur David Caltagirone, Ingénieur, Responsable du pôle infrastructures applications ;
- Monsieur Hubert Reboullat, Ingénieur principal, Responsable technique SI.

Art. 4. - Le présent arrêté prendra effet après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 5. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa date d'affichage. Lyon, le 14 juin 2022

Le Maire de Lyon,
Grégory Doucet

Acte transmis pour contrôle de légalité le 16 juin 2022

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents (Délégation générale au développement urbain - Direction des déplacements urbains)

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2022RP41414	Cédez le passage à l'intersection de la rue Denfert-Rochereau et de la rue Barodet Lyon 4 (circulation)	À l'intersection de la rue Denfert-Rochereau(4) et de la rue Barodet(4), les conducteurs circulant rue Denfert-Rochereau(4) sont tenus de céder le passage aux autres véhicules	14/06/2022	Fabien Bagnon Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2022RP41203	Circulation alternée rue de Montagny Lyon 8 (circulation)	La circulation des véhicules est alternée par les panneaux B15+C18, - rue de Montagny(8), au droit du n°51 sur une section de 30 mètres, avec une priorité au sens sud - nord ; - rue de Montagny(8), au droit du n°33 sur une section de 30 mètres, avec une priorité au sens sud - nord. Les passages latéraux en by-pass sont réservées aux cycles à deux ou trois roues, aux engins de déplacement personnel motorisés ainsi qu'aux cyclomobiles légers	16/06/2022	Fabien Bagnon Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP40474	Aire piétonne Place de l'Europe Lyon 6 (circulation)	La zone bornée avec contrôle d'accès, définie par les voies suivantes : - place de l'Europe(6) ; - rue Boileau(6), dans sa partie comprise entre la rue Vauban(6) et la place de l'Europe(6) et dans sa partie comprise entre le cours Lafayette(6) et la place de l'Europe(6) ; - rue Louis Blanc(6), dans sa partie comprise entre la Duguesclin(6) et la place de l'Europe(6) ; - rue Robert(6), dans sa partie comprise entre la rue Duguesclin(6) et la place de l'Europe(6) ; - rue Dussaussoy(6), dans sa partie comprise entre la rue Vauban(6) et la place de l'Europe(6) ; Constitue une aire piétonne au sens de l'article R 110-2 du code de la route. La zone est accessible aux livraisons de 9 h à 11 h 30 par un système de contrôle d'accès. Borne d'entrée : rue Louis Blanc(6) angle rue Duguesclin(6). Moyen d'accès : Appel phonique au poste central de gestion des bornes ou par télécommande pour les riverains. Borne de sortie : place de l'Europe(6), angle rue Robert(6).	17/06/2022	Fabien Bagnon Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur rendez-vous à la Ville de Lyon - Direction de la mobilité urbaine - 69, rue de la République - 69002 Lyon - les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Contacter le 04.26.99.65.10 pour prendre rendez-vous.

Tout recours desdits arrêtés doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

M 2022 C 6670 POA/DDI - Arrêté temporaire - Commune de Lyon - Réglementation provisoire de la circulation et du stationnement des véhicules de la société Next Road sur le territoire de la Ville de Lyon (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Le Maire de Lyon,
Le Président de la Métropole de Lyon,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :
L'article L 3642-2,
Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire,
Les articles L 2213-1, L 2213-2-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
Vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;
Vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;
Vu l'arrêté du Maire n° 2018 C 14999 concernant les horaires de chantiers sur les voies à grandes affluences;

Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Fabien Bagnon 13ème Vice-président chargé de la voirie et des mobilités actives ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police du stationnement à Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon, mobilité logistique urbaine, espace public ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

Vu la demande de la société Next Road ;

Considérant que pour prévenir les accidents, assurer la sécurité des usagers et du personnel, pour permettre la réalisation de travaux de détection de réseaux pour le compte de la Métropole de Lyon il y a lieu de réglementer provisoirement la circulation et le stationnement des véhicules d'intervention de la société Next Road, assurant cette mission de service public sur le territoire de la Ville de Lyon ;

Arrête

Article Premier. - A partir du 27 juin 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, le stationnement des véhicules pourra être interdit gênant :

- Dans certaines rues de Lyon, dans la mesure où aucune autre occupation temporaire de l'espace public ne fait l'objet d'un arrêté aux mêmes lieux, dates et horaires.

Cette interdiction de stationner ne devra pas excéder une durée de 72h et une longueur de 40 m.

Art. 2 - A partir du 27 juin 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, les véhicules d'intervention de la société Next Road sont autorisés à stationner et à réduire le nombre de voies de circulation sans l'interrompre dans les rues de Lyon.

Sur les axes à forte affluence, le demandeur devra respecter les horaires des chantiers prescrits par l'arrêté municipal n° 2018 C 14999, article 3.

Les agents chargés de l'exécution des travaux pour le compte du demandeur devront néanmoins, nonobstant le présent arrêté, se conformer aux dispositions du code de la route et à toutes injonctions des forces de Police municipale ou nationale.

Art. 3. - Toute intervention nécessitant la mise en place d'un chantier d'une durée supérieure à 72h devra faire l'objet d'une demande d'arrêté spécifique.

Art. 4. - Lorsque l'intervention se situe dans un couloir réservé aux transports en commun circulant dans le sens inverse de la circulation générale les intervenants devront matérialiser et baliser un nouveau couloir de bus de largeur suffisante sur chaussée, ou en fonction de la configuration des lieux organiser un alternat à l'aide de personnel équipé de piquets K10.

Art. 5. - Lorsque l'intervention se situe dans un couloir réservé aux transports en commun circulant dans le sens de la circulation générale les bus seront autorisés à quitter leur couloir.

Art. 6. - Lorsque l'intervention se situe dans une piste ou une bande réservée aux cyclistes circulant dans le sens inverse de la circulation générale, les intervenants devront matérialiser et baliser une nouvelle bande cyclable de largeur suffisante sur chaussée ou installer une circulation alternée gérée par du personnel équipé de piquets K10 afin de préserver l'itinéraire cyclable.

Art. 7. - Lorsque l'intervention se situe dans une piste ou bande réservée aux cyclistes circulant dans le sens de la circulation générale, les cyclistes seront autorisés à quitter leur piste.

Art. 8. - Lorsque le stationnement du véhicule d'intervention supprime une voie de circulation sur une chaussée à double sens ne comportant que deux voies, l'intervenant devra installer une circulation alternée gérée par du personnel équipé piquets K10.

Art. 9. - Les interventions seront autorisées sur les voies piétonnes, mais ne devront pas s'y dérouler entre 12h et 14h.

Art. 10. - En aucun cas, l'accessibilité d'un emplacement réservé aux convoyeurs de fonds, aux taxis, aux véhicules de Police, ou un emplacement dédié à un marché forain, aux heures dudit marché, ne doit être supprimée. Un arrêté spécifique est nécessaire pour y effectuer des travaux.

Art. 11. - Lorsque les travaux se déroulent à proximité d'une ligne de tramway, toute occupation de la plate-forme dans la limite du gabarit limite d'obstacle de quelque nature que ce soit est interdite sauf accord écrit de l'exploitant. Les intervenants devront s'assurer qu'ils peuvent le faire sans danger. Un dispositif conique K5a devra être mis en place par l'intervenant à 10 m de part et d'autre du chantier. Ce dernier ne devra pas gêner le passage du tramway mais servira à attirer l'attention du conducteur. Les cheminements piétons éventuellement mis en place lors du chantier ne devront pas empiéter sur la plate-forme.

Art. 12. - Aucune manipulation d'engins ne sera autorisée dans un rayon de 3 mètres autour des caténaires de tramway ou de trolley bus. Dans le cas contraire une demande de consignation doit être effectuée auprès de l'exploitant.

Art. 13. - Lorsque le stationnement est interdit sur une zone réservée à l'auto-partage, le poseur devra prévenir la société de gestion de la flotte de ces véhicules 3 jours avant le début des travaux.

Art. 14. - Un cheminement pour les piétons de largeur minimum d'1,40 m sera maintenu et balisé au droit du chantier.

Art. 15. - La desserte des riverains devra être assurée en permanence ainsi que l'accès éventuel des services de Sécurité, d'incendie et de propreté publique.

Art. 16. - Le présent arrêté ne dispense pas l'intervenant et le Maître d'ouvrage d'effectuer les procédures administratives en vigueur (DICT, DT, autorisation Lyvia, etc).

Art. 17. - La réglementation relative au stationnement sera signalée de façon très apparente par les soins du demandeur qui devra signaler à l'OTEP la bonne mise en place des panneaux au minimum 3 jours ouvrés avant la date d'application de l'interdiction.

Art. 18. - La signalisation relative à la circulation sera mise en place de façon très apparente conformément à la législation en vigueur, notamment l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 - 8ème partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et modifiée par les textes subséquents par les soins de l'intervenant sous contrôle du Service demandeur.

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

2022 S 6663 POA/DDI - Arrêté temporaire - Commune de Lyon - Réglementation provisoire du stationnement des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon, 7ème arrondissement (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Le Maire de Lyon,

Le Président de la Métropole de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :

L'article L 3642-2,

Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire,

Les articles L 2213-1, L 2213-2-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
 vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;
 vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;
 Vu l'arrêté du Maire n° 2018 C 14999 concernant les horaires de chantiers sur les voies à grandes affluences ;
 Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Fabien Bagnon 13ème Vice-président chargé de la voirie et des mobilités actives ;
 Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police du stationnement à Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon, mobilité logistique urbaine, espace public ;
 Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;
 Vu la demande de la société Sita Lyon ;

Considérant que pour prévenir les accidents, assurer la sécurité des usagers et du personnel, pour permettre la réalisation d'une expérimentation de tri à la source, il y a lieu de réglementer provisoirement le stationnement des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon, 7ème arrondissement ;

Arrête

Article Premier. - A partir du 21 juin 2022 jusqu'au 31 juillet 2022, le stationnement des véhicules pourra être interdit gênant :

- Dans certaines rues de Lyon, dans la mesure où aucune autre occupation temporaire de l'espace public ne fait l'objet d'un arrêté aux mêmes lieux, dates et horaires.

Cette interdiction de stationner ne devra pas excéder une durée de 72h et une longueur de 20 m.

Art. 2. - En aucun cas, l'accessibilité d'un emplacement réservé aux convoyeurs de fonds, aux taxis, aux véhicules de Police, une zone d'auto-partage ou un emplacement dédié à un marché forain, aux heures dudit marché, ne doit être supprimée. Un arrêté spécifique est nécessaire pour y effectuer des travaux.

Art. 3. - Les dispositions consignées dans l'article 1 du présent arrêté ne s'appliqueront que si l'emplacement réservé permet de maintenir une zone de 20 m linéaire de stationnement continu sur le tronçon de rue concernée, délimité par deux carrefours successifs. Tout emplacement ne respectant pas cette contrainte devra faire l'objet d'une demande spécifique auprès de l'OTEP.

Art. 4. - La réglementation relative au stationnement sera signalée de façon très apparente par les soins du demandeur qui devra signaler à l'OTEP la bonne mise en place des panneaux au minimum 3 jours ouvrés avant la date d'application de l'interdiction.

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6417	Entreprise Vivons Gerson	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation dans le cadre du Festival Vieux-Lyon en humanité	l'installation d'un stand sera autorisée sur le trottoir	Place Gerson	au droit du n° 3	Le lundi 27 juin 2022, de 14h à 20h30
6418	Établissement Grive	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concert	des prestations musicales seront autorisées sur la terrasse du demandeur	Place Benoit Crépu		Le vendredi 24 juin 2022, de 19h à 22h30
6419	Mjc du Vieux Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête de quartier du Vieux Lyon	des animations seront autorisées	Place Saint Jean		A partir du samedi 25 juin 2022, 16h, jusqu'au dimanche 26 juin 2022, 0h
			des installations seront autorisées			A partir du samedi 25 juin 2022, 8h, jusqu'au dimanche 26 juin 2022, 3h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Brèche	sauf emplacements de Police	A partir du samedi 25 juin 2022, 8h, jusqu'au dimanche 26 juin 2022, 8h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6420	Entreprise Spie Batignolles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance	la circulation des véhicules sera interdite	Tunnel Marius Vivier Merle		A partir du jeudi 23 juin 2022, 21h, jusqu'au vendredi 24 juin 2022, 6h
				Tunnel Brotteaux Servient		A partir du mardi 28 juin 2022, 21h, jusqu'au mercredi 29 juin 2022, 6h
				Tunnel Marius Vivier Merle		A partir du mercredi 29 juin 2022, 21h, jusqu'au jeudi 30 juin 2022, 6h
				Tunnel Brotteaux Servient		A partir du lundi 20 juin 2022, 21h, jusqu'au mardi 21 juin 2022, 6h
				Tunnel Brotteaux Servient		A partir du jeudi 23 juin 2022, 21h, jusqu'au vendredi 24 juin 2022, 6h
				Tunnel Marius Vivier Merle		A partir du mardi 21 juin 2022, 21h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 6h
				Tunnel Brotteaux Servient		A partir du lundi 27 juin 2022, 21h, jusqu'au mardi 28 juin 2022, 6h
				Tunnel Marius Vivier Merle		A partir du lundi 20 juin 2022, 21h, jusqu'au mardi 21 juin 2022, 6h
				Tunnel Brotteaux Servient		
				Tunnel Marius Vivier Merle		
6421	Association Les dragons de Saint Georges	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation dans le cadre du Festival Vieux Lyon en humanité	des animations seront autorisées	Place du Change		Le mercredi 22 juin 2022, de 18h50 à 19h45
			des installations seront autorisées			Le mercredi 22 juin 2022, de 17h45 à 20h
			un défilé sera autorisé	Place Saint Jean		Le mercredi 22 juin 2022, de 18h30 à 18h50
				Place du Change		
			Rue Saint Jean			
un rassemblement sera autorisé	Place Saint Jean	Le mercredi 22 juin 2022, de 18h à 18h30				
6422	Entreprise Retrofuture Electric Vehicles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Rev Retrofit Tour 2022	des animations seront autorisées	Place Antonin Poncet		Le jeudi 23 juin 2022, de 9h à 17h
			des installations seront autorisées			Le jeudi 23 juin 2022, de 8h30 à 17h15

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6423	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Danton	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
				Rue de l'Abondance	sur 20 m, au droit du n° 69	
				Rue des Rancy	entre la rue Danton et la rue Lavoisier	
			Rue du Pensionnat	entre la rue Danton et le boulevard Vivier Merle		
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Danton	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance	
				Rue des Rancy	entre la rue Danton et la rue Lavoisier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Pensionnat	entre la rue Danton et le boulevard Vivier Merle	
Rue Danton	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance					
Rue de l'Abondance	sur 20 m, au droit du n° 69					
6424	Association 7	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un évènement dans le cadre de la Fête de la Musique	des animations seront autorisées	Place Colbert		Le mardi 21 juin 2022, de 16h à 22h30
			des installations seront autorisées			A partir du mardi 21 juin 2022, 10h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lemot	côté Sud, au droit de la partie comprise entre la place Colbert et le n° 14	Le mardi 21 juin 2022, de 8h à 23h59
6425	Entreprise Vassiviere	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier et d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	Rue Mazenod	côté impair, entre la rue Voltaire et la rue de Créqui	A partir du mercredi 15 juin 2022 jusqu'au vendredi 15 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	côté impair, entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu	
				Rue Mazenod	côté impair, entre la rue Voltaire et la rue de Créqui	
6426	Entreprise Baila Connmigo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Fête de la Musique	des installations seront autorisées	Place Louis Pradel		A partir du mardi 21 juin 2022, 14h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h
			des prestations musicales seront autorisées			Le mardi 21 juin 2022, de 19h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jean Moulin	chaussée Ouest, côté Ouest sur 20 mètres, au droit de la partie comprise entre le n° 4 et le n° 6	A partir du mardi 21 juin 2022, 14h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h
6427	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Quai Perrache	sur 30 m, entre la rue Paul Montrochet et la rue Jacqueline et Roland de Pury	A partir du mercredi 15 juin 2022 jusqu'au vendredi 17 juin 2022, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		côté Ouest, entre la rue Casimir Perrier et la rue Paul Montrochet	A partir du mercredi 15 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6428	Entreprise Meric	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laure Diebold	côté pair, sur 10 m au droit du n° 8	A partir du jeudi 16 juin 2022 jusqu'au samedi 16 juillet 2022
6429	Entreprise Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue mobile	la circulation des piétons sera interdite	Rue de la Viabert	côté impair, sur 30 m à l'Est de la rue d'Inkermann	Le jeudi 16 juin 2022, de 6h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue des Charmettes et la rue d'Inkermann	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue des Charmettes et la rue d'Inkermann	
6430	Entreprise Mercier - Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le déchargement d'un camion bras sans levage	la circulation des piétons sera interdite	Place Puvis de Chavannes	sur 20 m, au droit du n° 13	Le vendredi 17 juin 2022, de 7h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6431	Association Orage Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de concerts labellisés Fête de la Musique	des animations seront autorisées	Place Kleber		A partir du mardi 21 juin 2022, 18h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 0h
			des installations seront autorisées			A partir du mardi 21 juin 2022, 8h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 3h
6432	Société Lyon Particule	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Piano Garden Party	la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Estrées	sur les emplacements situés au droit du jardin archéologique	Le samedi 18 juin 2022, de 13h à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur l'aire de livraison, située au Sud de la rue de la Bombarde	
6433	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la bande cyclable à contresens pourra être déviée mais sera maintenue en permanence	Rue Bonnard	côté pair, sur 40 m entre le n° 8 et le n° 20	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6434	La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre de la procession de Fête-Dieu	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Charlemagne	côté Est, sur 10 mètres en face du n° 52	Le dimanche 19 juin 2022, de 7h30 à 14h
6435	Entreprise Sarl Diaz et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Archers	côté impair, sur 15 m au droit du n° 5	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au dimanche 17 juillet 2022
6436	Établissement Paradize	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Renan	sur 5,50 m, au droit du n° 19	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 30 septembre 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6437	Entreprise Pwc Gie Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Barre	sur 20 m, au droit du n° 13	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 22 juin 2022
6438	Entreprise Sept	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Capucins	sur 7 m, au droit de l'immeuble situé au n° 6 bis	A partir du jeudi 16 juin 2022 jusqu'au samedi 2 juillet 2022
6439	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de nettoyage de ventilation de cuisine	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	Rue du Palais de Justice	au droit du n° 4, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur pour accéder au n° 4	Le lundi 20 juin 2022, de 14h30 à 18h
6440	Entreprise Peroni	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Père Chevrier	sur 6 m, au droit du n° 51	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
6441	Entreprise Tarres	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Bonhomme	côté impair, sur 20 m au droit du n° 11bis	Le mercredi 22 juin 2022, de 7h30 à 17h
6442	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place de Serin	sur 20 m, de linéaire Sud/Ouest du parking	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 16 septembre 2022
6443	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11 le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard de l'Artillerie	trottoir Ouest, au droit du n° 14 au droit du n° 14 des deux côtés de la chaussée, sur 40 m, au droit du n° 14	A partir du mardi 14 juin 2022 jusqu'au vendredi 17 juin 2022
6444	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duquesne	côté pair, sur 15 m au droit du n° 54	Le jeudi 23 juin 2022, de 8h à 16h
6445	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la circulation des véhicules sera interdite	Rue Danton Rue de l'Abondance Rue des Rancy Rue du Pensionnat Rue des Rancy Rue Danton	entre la place Danton et la rue de l'Abondance sur 20 m, au droit du n° 69 entre la rue Danton et la rue Lavoisier entre la rue Danton et le boulevard Vivier Merle entre la rue Danton et la rue Lavoisier entre la place Danton et la rue de l'Abondance	A partir du samedi 25 juin 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6445	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Danton	entre la place Danton et la rue de l'Abondance	A partir du samedi 25 juin 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
				Rue de l'Abondance	sur 20 m, au droit du n° 69	
				Rue du Pensionnat	entre la rue Danton et le boulevard Vivier Merle	
				Rue des Rancy	entre la rue Danton et la rue Lavoisier	
6446	Entreprise Thabuis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	côté pair, sur 5 m, au droit du n° 28	A partir du jeudi 16 juin 2022 jusqu'au vendredi 15 juillet 2022
6447	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon / Direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Balthazar	côté pair, sur 40 m au droit du n° 22	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6448	Entreprise Ecec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Repos	côté impair, sur 5 m, au droit du n° 49	A partir du lundi 16 juin 2022 jusqu'au vendredi 15 juillet 2022
6449	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Université	sur le trottoir Nord, sur l'aire à vélo, à l'angle du quai Claude Bernard	A partir du jeudi 16 juin 2022 jusqu'au vendredi 17 juin 2022
6450	Entreprise Ecec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marcel Mérieux	côté pair, sur 6 m, au droit du n° 212	A partir du vendredi 17 juin 2022 jusqu'au samedi 16 juillet 2022
6451	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bancel	sur 19 m, au droit du n° 32	A partir du vendredi 17 juin 2022 jusqu'au vendredi 15 juillet 2022
6452	Entreprise Eiffage Énergie Infrastructures Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Boulevard des Canuts	entre la rue Jacques Louis Hénon et la commune de Caluire et Cuire en cas de forte circulation et à l'avancement du chantier	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au jeudi 30 juin 2022, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Jacques Louis Hénon et la commune de Caluire et Cuire	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Jacques Louis Hénon et la commune de Caluire et Cuire	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au jeudi 30 juin 2022
6453	Entreprise Zinguerie du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Quarantaine	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 5	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6454	Entreprise Mdt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Rue Jules Valensaut	trottoir Ouest, entre le n° 52 et l'avenue Viviani	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au samedi 25 juin 2022
			la circulation sur la bande cyclable sera maintenue en permanence		entre le n° 52 et l'avenue Viviani	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 52 et l'avenue Viviani	
6455	Entreprise Lou Rugby	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Festival inversion	la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Jean Jaurès	au Sud de l'avenue Tony Garnier	A partir du vendredi 17 juin 2022, 6h, jusqu'au dimanche 19 juin 2022, 2h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Allée Pierre de Coubertin	des deux côtés de la rue du Vercors et la rue Jean Bouin	
				Rue Marcel Mérieux	côté Est, sur 15 mètres au Nord de l'avenue Tony Garnier, côté Ouest, sur 15 mètres au droit du n° 254 et côté Est, sur 20 mètres au Sud du Ninkasi sauf pour les commerces ambulants	
				Rue Jean Bouin	au Sud de l'allée Pierre de Coubertin	
				Avenue Jean Jaurès	entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin	
6456	Entreprise Lou Rugby	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Festival inversion	la circulation des véhicules sera autorisée à double-sens à l'intérieur du site propre bus à contresens	Rue Alexander Fleming	entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin, sens Ouest/Est	A partir du vendredi 17 juin 2022, 6h, jusqu'au dimanche 19 juin 2022, 3h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin	A partir du vendredi 17 juin 2022, 6h, jusqu'au dimanche 19 juin 2022, 2h
6457	Ville de Lyon - Direction des événements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête de la Musique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Kleber	sur la totalité de la place	A partir du mardi 21 juin 2022, 5h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 2h
				Rue Pizay		
				Rue Joseph Serlin	le long de l'Hôtel de Ville	A partir du dimanche 19 juin 2022 jusqu'au mercredi 22 juin 2022
				Rue Waldeck Rousseau	sur 20 m, au droit du n° 26	A partir du mardi 21 juin 2022, 5h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 2h
				Rue Masséna	entre la rue Tronchet et le cours Vitton	
				Rue Paul Chenavard	partie comprise entre la place des Terreaux et la place Meissonnier	
				Rue Garibaldi	sur 20 m, au droit du n° 45	
6458	Entreprise Sept	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Capucins	sur 7 m, au droit du n° 6 bis	A partir du jeudi 16 juin 2022 jusqu'au samedi 2 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6459	Entreprise Picq	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Sathonay	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 6	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au samedi 20 août 2022
6460	Entreprise Ak Sablage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande rue de la Croix Rousse	sur 15 m, emplacements de desserte au droit de l'immeuble situé au n° 56	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h à 19h
6461	Entreprise Germain Henri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tronchet	sur 12 m, au droit du n° 7	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
6463	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Perrache	entre la rue Ravat et le cours Suchet	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 1er juillet 2022
6464	Entreprise Espaces Verts du Mont d'Or	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élargement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Martin	entre le n° 14 et le n° 24	A partir du samedi 18 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
6465	Entreprise Md Débarras	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Jules Favre	sur 15 m, au droit du n° 4	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 22 juin 2022
6466	Entreprise Spie Batignolles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Boulevard Marius Vivier Merle	au droit du carrefour rue Servient	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au samedi 31 décembre 2022
6467	Entreprise Blanc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bancel	côté impair, sur 5 m au droit du n° 15	A partir du jeudi 16 juin 2022 jusqu'au samedi 9 juillet 2022
6468	Entreprise Pierres Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Robin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 6	A partir du jeudi 16 juin 2022 jusqu'au jeudi 14 juillet 2022
6469	Groupe Scolaire Chevreul Lestonnac	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Robin	côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	Les lundi 20 juin 2022 et mardi 21 juin 2022
6470	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon, service hydrants	le stationnement des véhicules sera interdit gênant le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert Impasse Victor Hugo Rue du Dauphiné	des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 52 côté pair, sur 20 m, au droit du n° 2 bis côté pair, sur 20 m, au droit du n° 4 côté pair, sur 30 m au droit du n° 26	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6470	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon, service hydrants	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	côté impair, sur 30 m, au droit du n° 43	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h à 16h30
6471	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparation de grilles d'assainissement	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue à l'avancée du chantier sur le site propre bus la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	Boulevard des États Unis	chaussée Nord et chaussée Sud, sens Est/Ouest ou sens Ouest/Est, entre l'avenue Viviani et la rue Paul Cazeneuve	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
6472	Métropole de Lyon - Service Voirie et des entreprises adjudicataires du marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de création de pistes cyclables dans les deux sens sur le pont Clémenceau	la circulation des véhicules 2 roues non motorisés sera interrompue en alternance sur la piste cyclable, située sur le trottoir en fonction des besoins du chantier	Pont Georges Clemenceau	trottoir Nord ou trottoir Sud, sens Est / Ouest ou sens Ouest / Est entre l'avenue de Birmingham et le quai Jaÿr	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 16 septembre 2022, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue à l'avancée du chantier sur le site propre bus		sens Est / Ouest, entre l'avenue de Birmingham et la quai Jaÿr	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre l'avenue de Birmingham et le quai Jaÿr	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Joseph Gillet	dans la contre-allée Est donnant accès à l'avenue de Birmingham dans le sens Sud / Nord, sur le côté Ouest, entre le quai Gillet et l'avenue de Birmingham	
	Quai Jaÿr	contre-allée Ouest, côté Est (le long de la trémie) entre la rue Marietton et le face du n° 45				
6473	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchements d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Alouettes	entre la rue Maryse Bastié et la rue Neuve de Monplaisir	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022
			la circulation des véhicules 2 roues non motorisés sera maintenue à double-sens et cela en permanence, au droit des emprises de chantier			
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité stop			
		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Maryse Bastié et la rue Neuve de Monplaisir				
		au débouché sur la rue Neuve de Monplaisir				
6474	Entreprise Tso Caténaïres	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Marius Vivier Merle	entre le cours Lafayette et la rue Servient	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au jeudi 25 août 2022, de 22h à 6h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6475	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de déchargement d'échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bonnefoi	côté impair, sur 10 m au droit du n° 5	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 22 juin 2022
6476	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Gambetta	entre le n° 76 et l'avenue Félix Faure	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au mardi 5 juillet 2022
6477	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jules Verne	entre l'avenue Lacassagne et la rue Jeanne d'Arc	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Ouest / Est entre l'avenue Lacassagne et la rue Jeanne d'Arc	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre l'avenue Lacassagne et la rue Jeanne d'Arc	
6478	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchements d'Enedis	la bande cyclable à contresens pourra être dévotée mais sera maintenue en permanence	Rue Ferdinand Buisson	trottoir impair, sur 15 m au droit du n° 33	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 15 m au droit du n° 33	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir		trottoir impair, sur 10 m au droit du n° 33	
6479	Entreprise Pothier Élagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite au droit du chantier mobile	Avenue Maréchal Foch	entre l'avenue de Grande Bretagne et la rue Lieutenant-Colonel Prévost	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h à 17h
				Avenue de Grande Bretagne	entre le boulevard des Belges et la place d'Helvétie	
				Place d'Helvétie	entre la rue d'Hanoï et la rue des Émeraudes	
				Avenue Thiers		
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place d'Helvétie	entre l'avenue de Grande Bretagne et la rue Lieutenant-Colonel Prévost	
				Avenue de Grande Bretagne	entre le boulevard des Belges et la place d'Helvétie	
				Place d'Helvétie	entre la rue d'Hanoï et la rue des Émeraudes	
				Avenue Thiers		
le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Maréchal Foch	entre l'avenue de Grande Bretagne et la rue Lieutenant-Colonel Prévost				
	Avenue de Grande Bretagne	entre le boulevard des Belges et la place d'Helvétie				

6480	Métropole de Lyon - Service et des entreprises adjudicataires du marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de création d'une piste cyclable sur le pont Clémenceau	la circulation des véhicules sera interdite	Avenue de Birmingham	sens Est /Ouest, sur la voie de tourne à droite en direction du quai Gillet en amont du pont Clémenceau	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 9h à 16h
------	---	--	---	-----------------------------	---	--

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6481	Entreprise Pro Go Renalu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en toiture à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue David Girin	au droit de la rue Childebert	Les lundi 27 juin 2022 et mardi 28 juin 2022, de 7h à 19h30
			l'accès et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés			
6482	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Moncey	entre le boulevard Eugène Deruelle et le cours Lafayette	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
			la circulation des véhicules sera interdite			
6483	Entreprise Apc Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duguesclin	côté pair, sur 10 m au Nord de la rue Duquesne	Le mardi 21 juin 2022, de 7h30 à 17h
6484	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchements d'Enedis	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Rue de la Viabert	trottoir impair, sur 15 m au droit du n° 9	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 15 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			Un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence			
6485	Entreprise Confort Glass	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le remplacement de brise-soleil orientable	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Chenavard	au droit du n° 21	Le mardi 21 juin 2022, de 7h à 15h
6486	Société de Production Apaches Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un court métrage	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant les prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	Rue Burdeau	au droit du n° 15	Le lundi 20 juin 2022, de 9h à 12h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pouteau	côté Ouest, sur la partie comprise entre la rue des Tables Claudiennes et la rue Burdeau	A partir du dimanche 19 juin 2022, 22h, jusqu'au lundi 20 juin 2022, 14h
				Rue Burdeau	sur 10 mètres, au droit et en face du n° 15 côté Nord, sur les 20 premiers mètres situés à l'Est de la rue Pouteau	
6487	Entreprise Only Toit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bellecordière	sur 20 mètres, au droit du n° 7	Le vendredi 17 juin 2022
6488	Association le Foyer Notre Dame des sans abris	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la pose de la première pierre d'un chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Inkermann	au droit de la partie comprise entre le n° 54 et le n° 58	Le mardi 28 juin 2022, de 11h à 14h
6489	Groupe Progrès Sa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement la Grande soirée de l'été	des animations seront autorisées	Petite place des Salins		Le lundi 27 juin 2022, de 17h30 à 23h55
				Quai Rambaud	sur la promenade au droit de la partie comprise entre la petite place des Salins et le n° 43	
			des installations seront autorisées	Petite place des Salins		A partir du lundi 27 juin 2022, 8h, jusqu'au mardi 28 juin 2022, 2h30
				Quai Rambaud	sur la promenade au droit de la partie comprise entre la petite place des Salins et le n° 43	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6490	Mairie du 1er arrondissement de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un atelier cartographique	des animations seront autorisées	Place des Terreaux		Le mercredi 29 juin 2022, de 15h à 16h30
			des installations seront autorisées			Le mercredi 29 juin 2022, de 14h30 à 17h
6491	Société le Repaire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement 50 ans santé et soins	des animations seront autorisées	Quai Rambaud	au Sud du bâtiment adressé au n° 13 bis	Le jeudi 30 juin 2022, de 18h30 à 21h
			des installations seront autorisées			Le jeudi 30 juin 2022, de 12h à 22h
6492	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Pierre Bourdeix	entre la rue Ravier et la rue Croix Barret	A partir du vendredi 17 juin 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Croix Barret et la rue Ravier	
6493	Société Germain Henri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Professeur Weill	sur 15 mètres, au droit du n° 18	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au dimanche 17 juillet 2022
6494	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Marcel Mérieux	entre le n° 257 et la rue du Vercors	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mardi 21 juin 2022, de 9h à 11h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre l'avenue Tony Garnier et la rue du Vercors	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 257 et la rue du Vercors	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mardi 21 juin 2022, de 7h à 17h
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité Stop et seront gérés par un homme trafic de la société Guintoli		au débouché sur l'avenue Tony Garnier	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mardi 21 juin 2022, de 9h à 11h
6495	Entreprise Art Renovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours d'Herbouville	sur 4 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 35	A partir du vendredi 17 juin 2022 jusqu'au vendredi 15 juillet 2022
6496	Entreprise Travaux et Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	Place de la Baleine		Le lundi 20 juin 2022, de 7h à 19h
6497	Pharmacie des Voutes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests Covid antigéniques	l'installation d'un barnum sera autorisée sur le trottoir, du lundi au samedi	Cours Charlemagne	au droit du n° 5	A partir du mercredi 15 juin 2022 jusqu'au jeudi 30 juin 2022, de 9h à 19h
6498	Entreprise 69 Construction Europe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande rue de la Croix Rousse	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 95	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au dimanche 10 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6499	Ville de Lyon - Direction des événements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des opérations de manutention dans le cadre de la Fête de la Musique	le stationnement du véhicule technique immatriculé BUG 625 010672 sera autorisé	Rue Pizay	sur 10 mètres, en face du n° 11	A partir du vendredi 17 juin 2022, 8h, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 18h
6500	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Rue Villon	trottoirs Est et Ouest, entre la rue Jean Chevailler et la rue Pierre Delore	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Jean Chevailler et la rue Pierre Delore	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Jean Chevailler et la rue Pierre Delore	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6501	Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'épreuves de conduite	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Smith	côté Ouest, sur les 40 premiers mètres consécutifs situés au Nord de l'Esplanade François Mitterrand	A partir du lundi 4 juillet 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 8h à 17h30
6502	Agence Mayday	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage publicitaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	au droit du n° 9 à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	Les mardi 5 juillet 2022 et mercredi 6 juillet 2022, de 7h à 19h
6503	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Boulevard de l'Artillerie	sur 20 mètres, de part et d'autre du n° 44, au droit des entrepôts Métro	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 mètres, de part et d'autre du n° 44, au droit des entrepôts Métro	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6504	Etablissement d'accueil de jeunes enfants Saint Rambert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'accueil d'une ferme pédagogique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Gabriel Chevallier	côté Sud, sur les 5 premiers mètres, situés à l'Est du n° 8	Le mardi 12 juillet 2022, de 8h à 13h
6505	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'un véhicule d'aspirations pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des piétons sera interdite	Rue Nerard	trottoir Ouest, sur 30 mètres, au Sud de la rue de Bourgogne	Les lundi 20 juin 2022 et mardi 21 juin 2022, de 7h30 à 16h30
			le stationnement sera autorisé sur le trottoir		côté Ouest, sur 30 mètres, au Sud de la rue de Bourgogne	
6506	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard des Brotteaux	entre la rue Fournet et le cours Vitton	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h30 à 17h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, entre la rue Fournet et le cours Vitton	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6507	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont	sur 10 mètres, au droit du n° 8	Le mardi 21 juin 2022, de 8h à 17h
6508	Entreprise Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Chazay	sur chaussée, sur 15 mètres au droit de la propriété située au n° 16	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au jeudi 23 juin 2022, de 7h à 19h
6509	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Repos	entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité Stop			
6510	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Neuve	partie comprise entre la rue de la République et la rue du Président Edouard Herriot	Le vendredi 24 juin 2022, de 8h à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité Stop			
6511	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Sauveur	entre la rue du repos et la rue de la Madeleine	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au jeudi 23 juin 2022, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Repos	sens Est / Ouest entre la rue Garibaldi et la rue du Sauveur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Sauveur	des deux côtés de la chaussée, entre la rue du repos et la rue de la Madeleine	
6512	la Poste	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une desserte pour les véhicules de la Poste	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Michel Berthet	côté impair, sur 10 mètres, face à la place Ferber du lundi au vendredi	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au mardi 13 septembre 2022, de 8h30 à 18h
					côté impair, sur 10 mètres, face à la place Ferber les samedis	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au mardi 13 septembre 2022, de 9h à 12h
6513	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur équipements d'eaux pluviales	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Impasse des Jardins	au droit du n° 6	Les jeudi 23 juin 2022 et vendredi 24 juin 2022, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 6	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6514	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Franklin	entre la rue Vaubecour et la rue d'Enghein	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au lundi 4 juillet 2022, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vaubecour		A partir du vendredi 1 juillet 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022
				Rue Franklin	entre la rue Vaubecour et la rue d'Enghein	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au lundi 4 juillet 2022, de 7h à 17h
6515	Monsieur Nicolas Dormont	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une prise de vue à l'aide d'un drone	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues	Avenue Leclerc	sur les berges du Rhône	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au dimanche 26 juin 2022, de 7h30 à 9h
				Quai Claude Bernard		
6516	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Jean Pierre Chevrot	entre l'avenue Jean-Jaurès et l'allée Pierre de Coubertin	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022
			la circulation des véhicules sera interdite, sauf accès parking en surface			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6517	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Neyret	partie comprise entre la rue des Tables Claudiennes et la rue Lucien Sportisse	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 mètres de part et d'autre du n° 35	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
6518	Entreprise Mjcm Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie de la médiathèque de Vaise pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	Place Valmy	trottoir Nord, sur 70 mètres au droit de la Médiathèque	Le lundi 27 juin 2022, de 7h à 18h
			le stationnement d'une nacelle élévatrice de l'entreprise Mjcm Propreté sera autorisé sur le trottoir			
6519	Entreprise Mjcm Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de la vitrerie de la médiathèque de la Ville de Lyon à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sous le bras de levage sera interdite	Place du Onze Novembre 1918	parvis côté Ouest au droit de la Médiathèque	Le dimanche 26 juin 2022, de 7h à 18h
			le stationnement d'une nacelle élévatrice de la société Mjcm Propreté sera autorisé sur le parvis		sur la parvis au droit de la Médiathèque	
6520	Métropole de Lyon - Direction de la voirie - Service tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien	la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard des Tchécoslovaques	entre la rue Claude Veyron et le boulevard Vivier Merle sous la trémie Gambetta trémie d'accès au tunnel depuis la grande rue de la Guillotières, sens Sud/Nord	A partir du lundi 27 juin 2022, 21h, jusqu'au mardi 28 juin 2022, 6h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6521	Entreprise Ltr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	côté impair, sur 5 mètres au droit du n° 27	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
6522	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Eau du Grand Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Sainte Hélène	côté pair, entre le n° 30 et 30 bis	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6523	Chapelle de la Trinité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un évènement	l'arrêt de 4 véhicules techniques sera autorisé pendant les opérations de manutention	Passage Ménestrier		Le mercredi 29 juin 2022, de 9h à 0h
6524	Théâtre du Bruit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Festival Entre Rhône et Saône	des animations seront autorisées	Esplanade Nelson Mandela		Le vendredi 1 juillet 2022, de 10h30 à 11h45
			des installations seront autorisées			Le vendredi 1 juillet 2022, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Général Mouton Duvernet	sur 5 mètres, en face du n° 18	Le vendredi 1 juillet 2022, de 7h à 17h30
6525	Entreprise Mltp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue du Point du Jour	au droit de l'immeuble situé au n° 73	Le mercredi 22 juin 2022, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 79 et la rue Docteur Edmond Locard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 73 emplacement de desserte comprise	
6526	Entreprise Rhône Forez Paysages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Gervais	côté impair, sur 10 mètres, au droit du n° 3 ter	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au jeudi 23 juin 2022, de 8h à 17h
6527	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Docteurs Cordier	entre la rue Albert Chalimel et la rue Hector Berlioz	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Albert Chalimel et la rue Hector Berlioz	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue Albert Chalimel	
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire			
6528	Entreprise Gameteck	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un évènement E-Sport	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Etienne Rognon	entre la rue de Marseille et la rue Raulin	A partir du mercredi 29 juin 2022, 8h, jusqu'au lundi 4 juillet 2022, 15h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur la partie comprise entre la rue du Professeur Charles Appleton et la rue Raulin	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6529	Entreprises Legros /Citeos	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de signalisation lumineuse sous la trémie du quai Jayr	la circulation des véhicules de l'entreprise Legros Citeos sera autorisée et pourront stationner sur les bas ports des quais de Saône	Quai Jayr	bas port des quais de Saône, entre la place du pont Mouton et le pont Clémenceau	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée Ouest, côté Est le long de la trémie sur 20 mètres, au Sud de la rue Marietton	
6530	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau en urgence	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jean Baptiste Say	au droit de l'immeuble situé au n° 28 / 32	Le jeudi 16 juin 2022, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		au carrefour avec la rue des Pierres Plantées et la rue du Bon Pasteur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 mètres, en face de l'immeuble situé au n° 30	Le jeudi 16 juin 2022
6531	Entreprise Cholton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Rue Crepet	trottoir Sud, au droit du n° 14	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11		au droit du n° 14	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit du n° 14	
6532	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau potable	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Route de Vienne	trottoir Est, au droit du n° 173	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation sur la bande cyclable sera interrompue		au droit du n° 173	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 25 m au droit du n° 173	
6533	Société de Production Apaches Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court-métrage	la circulation des véhicule et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	Rue de Cuire	entre la rue Calas et la rue Rosset	A partir du jeudi 23 juin 2022, 19h, jusqu'au vendredi 24 juin 2022, 4h
				Rue Rosset		
				Rue Feuillat	côté Est, sur la partie comprise entre la rue Jeanne d'Arc et le n° 33	A partir du mercredi 22 juin 2022, 14h, jusqu'au jeudi 23 juin 2022, 5h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Rosset	côté Sud, sur la partie comprise entre la rue de Cuire et le n° 9	A partir du jeudi 23 juin 2022, 14h, jusqu'au vendredi 24 juin 2022, 6h
				Rue de Cuire	côté Est, sur la partie comprise entre la rue Rosset et le n° 46	
				Rue Rosset	côté Nord, au droit du n° 30	
6534	Société de Production Apaches Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court-métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Feuillat	côté Est, sur la partie comprise entre la rue Jeanne d'Arc et le n° 33	A partir du dimanche 26 juin 2022, 17h, jusqu'au lundi 27 juin 2022, 4h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6534	Société de Production Apaches Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court-métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Garibaldi	chaussée Ouest, côté Ouest sur la partie comprise entre le n° 302 et le n° 304	A partir du lundi 27 juin 2022, 10h, jusqu'au mardi 28 juin 2022, 5h
6535	Entreprise Alloin Concept Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Général Brulard	sur 20 m, au droit du n° 2	Le lundi 20 juin 2022
6536	Société de Production Apaches Film	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court-métrage	des installations techniques seront autorisées	Esplanade François Renaud		A partir du mardi 28 juin 2022, 20h, jusqu'au mercredi 29 juin 2022, 5h
			la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	Passerelle du Palais de Justice		A partir du mardi 28 juin 2022, 22h, jusqu'au mercredi 29 juin 2022, 5h
			le stationnement des véhicules techniques de la société de production sera autorisé	Promenade Annie et Regis Neyret		A partir du mardi 28 juin 2022, 19h, jusqu'au mercredi 29 juin 2022, 7h
6537	Ville de Lyon - Direction des événements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête de la Musique	la circulation des véhicules, des cycles et des équipements de déplacement personnel sera interdite à la diligence des services de Police	Place Kleber		A partir du mardi 21 juin 2022, 16h45, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h
				Place Louis Pradel		A partir du mardi 21 juin 2022, 18h30, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 0h
				Rue Professeur Weill	partie comprise entre le cours Vitton et la rue de Sèze	A partir du mardi 21 juin 2022, 16h45, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h
				Rue Ney		
				Rue Masséna	partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et le cours Vitton	
				Rue de Sèze	partie comprise entre la rue Waldeck Rousseau et la rue Curie	
				Rue de Genève	partie comprise entre le cours Vitton et la rue Hanoi	
				Rue de Créqui	partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze	
				Rue Curie	partie comprise entre le cours Vitton et la place Jules Ferry	
				Rue Boileau	partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze	
Rue Béranger						

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6537	Ville de Lyon - Direction des événements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête de la Musique	la circulation des véhicules, des cycles et des équipements de déplacement personnel sera interdite à la diligence des services de Police	Cours Franklin Roosevelt	chaussée principale	A partir du mardi 21 juin 2022, 16h45, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h
				Boulevard Stalingrad	partie comprise entre le cours Vitton et la rue Tronchet	
				Rue Puits Gaillot		
				Rue Pizay	partie comprise entre la rue du Président Édouard Herriot et la rue de la République	A partir du mardi 21 juin 2022, 18h30, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 0h
				Rue du Président Édouard Herriot	partie comprise entre la rue Joseph Serlin et la rue du Plâtre	
				Rue Joseph Serlin	à l'Ouest de la rue de la République	
				Rue Désirée		
				Rue Vendôme	partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et la rue Tronchet	A partir du mardi 21 juin 2022, 16h45, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h
				Rue Waldeck Rousseau	partie comprise entre le cours Vitton et le boulevard des Belges	
				Rue Constantine	à l'Est de la rue Lanterne	A partir du mardi 21 juin 2022, 18h30, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 0h
				Place des Terreaux		
				Rue de l'Arbre Sec	partie comprise entre la rue du Président Édouard Herriot et la rue de la République	
Rue Tête d'Or	partie comprise entre le cours Vitton et la rue de Sèze	A partir du mardi 21 juin 2022, 16h45, jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 1h				
6538	Entreprise Consult Energy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duguesclin	sur 30 m, au droit du n° 93	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au mercredi 22 juin 2022
						A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mardi 28 juin 2022
6539	Entreprise Dem'Ailøj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duguesclin	côté impair, sur 10 m au droit du n° 255	Le mardi 21 juin 2022, de 8h à 14h
6540	Entreprise Tso Caténaïres	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Marius Vivier Merle	entre le cours Lafayette et la rue Servient	A partir du dimanche 19 juin 2022 jusqu'au jeudi 25 août 2022, de 22h à 6h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6541	Entreprise Patrick Celti	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Baraban	sur 5 m, au droit du n° 99	Le jeudi 16 juin 2022
6542	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux sur la rue Pierre Audry	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18, en fonction des besoins et de la configuration de la voirie	Rue Pierre Audry	entre l'avenue Barthélémy Buyer et la rue Louis Guérin	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10, en fonction des besoins et de la configuration de la voirie			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
6543	Entreprise Leos Ets Ouest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Mascrany	sur 15 mètres, au droit du n° 6 / 8	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au dimanche 17 juillet 2022
6544	Métropole de Lyon - Maîtrise d'ouvrage urbaine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une voie nouvelle dans le cadre du Pup Saint Vincent	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Chantal Sandrin	sens Ouest/Est, entre la rue de Montagny et la route de Vienne	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au samedi 31 décembre 2022
6545	Entreprise Ceroni	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Fantasques	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 2	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
6546	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Bon Pasteur	sur 20 m de part et d'autre du n° 1	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au lundi 27 juin 2022, de 7h30 à 16h30
				Rue Masson		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bon Pasteur	sur 20 m de part et d'autre du n° 1	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au lundi 27 juin 2022
				Rue Masson		
6547	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Quai Perrache	entre la rue Ravat et le cours Suchet	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6548	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Dalkias	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Cuirassiers		A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 6 juillet 2022
6549	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau de la Métropole de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire	Rue Général Plessier	entre la rue d'Enghien et la place Gensoul au débouché sur la rue d'Enghien	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 13 juillet 2022
6550	Entreprise Nicolas le Jardinier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de défrichage d'un terrain privé	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Victor Lagrange Rue des Verriers	côté pair sur 30 m entre le n° 44 et la rue des Verriers sur 40 m, entre la face n° 1 et la face n° 3	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h à 18h
6551	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Gambetta	entre le n° 77 et l'avenue Félix Faure	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au mardi 5 juillet 2022
6552	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop	Rue du Chapeau Rouge Rue de la Conciergerie Rue du Chapeau Rouge	entre la rue de la Conciergerie et la rue Saint Pierre de Vaise côté pair, entre la rue du Chapeau Rouge et la place Saint Didier au débouché sur la rue de la Conciergerie	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 9h à 16h A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 8h à 16h A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 9h à 16h
6553	Entreprise Carrard Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage. La circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Carrard Services le stationnement des véhicules sera interdit gênant le stationnement sera autorisé pour une nacelle élévatrice pour l'entreprise Carrard Services	Rue Professeur Grignard Place Jean Macé Rue Professeur Grignard Place Jean Macé	trottoir Nord, entre la rue Raoul Servant et la place Jean Macé trottoir Ouest, sur 40 m au droit du n° 16 côté impair, entre la rue Raoul Servant et la place Jean Macé sur 40 m, au droit du n° 16 trottoir Ouest, sur 40 m au droit du n° 16	Le jeudi 23 juin 2022, de 7h à 16h
6554	Entreprise Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Charlemagne	côté pair, sur 5 m au droit du n° 78	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6555	Entreprise Champagne Façade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un containers, roulotte et WC chimique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Larrivé	côté impair, sur 8 m au droit du n° 15	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au samedi 16 juillet 2022
6556	Entreprise Sjtj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès à un chantier de véhicules hors gabarits	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Auguste Chollat	côté impair, sur 30 m face au n° 18	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022, de 7h à 17h30
6557	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	l'accès et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	Rue de la République	sur 10 m au droit du n° 68	A partir du mercredi 22 juin 2022, 23h, jusqu'au jeudi 23 juin 2022, 7h
6558	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Arsène Claudy	Entre le quai Paul Sédallian et la rue Félix Mangini	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au jeudi 23 juin 2022, de 7h à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 4 et la rue Félix Mangini	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022, de 7h à 17h30
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire		entre le quai Paul Sédallian et la rue Félix Mangini	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au jeudi 23 juin 2022, de 7h à 17h30
					au débouché du quai Paul Sédallian	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au jeudi 23 juin 2022, de 7h à 17h30
6559	Entreprise Sulo Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de silos à verre pour le compte de la Métropole de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Bourdan	côté impair, sur 15 m au droit du n° 9	Le mercredi 22 juin 2022, de 6h à 18h
				Cours de la Liberté	côté impair, sur 15 m au droit du n° 73	
				Rue Aimé Collomb	côté impair, sur 15 m au droit du n° 7 et du n° 15	
				Rue Auguste Lacroix	côté impair, sur 155 m au droit du n° 17 et du n° 3	
				Rue Commandant Fuzier	côté pair, sur 15 m au droit du n° 22	
				Rue Mortier	côté pair, sur 15 m au droit du n° 12	
6560	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des cycles sera interdite dans la bande cyclable à contresens	Cours Vitton	entre la rue Michel Rambaud et le n° 106	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		côté pair entre le n° 106 et la rue Michel Rambaud	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Michel Rambaud	côté impair entre le cours Vitton et la rue des Émeraudes	
				Cours Vitton	côté pair entre le n° 106 et la rue Michel Rambaud	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6561	Entreprise Jtc Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jeanne Marie Celu	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 7	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
6562	Entreprise Crc Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours de la Liberté	côté impair, sur 10 m au droit du n° 23	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022
6563	Entreprise Initiales	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Guynemer	sur 20 m, au droit du n° 12bis	Le mardi 21 juin 2022, de 7h à 16h30
6564	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau de la Métropole de Lyon	la circulation des cycles sera interdite dans la piste cyclable le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur la piste cyclable les cycles seront déviés sur la bande cyclable de la voie de circulation	Avenue de Grande Bretagne	côté Ouest, sur 20 m en face du n° 3	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au samedi 2 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
6565	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite sauf cycles le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Béranger	entre la rue des Émeraudes et le cours Vitton côté impair entre la rue des Émeraudes et le cours Vitton	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
6566	Association Biennale de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la 16ème Biennale d'art contemporain de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Morellet Rue Boileau Rue Morellet Rue Boileau	sur 20 mètres de part et d'autre du n° 2 sur 40 mètres au droit du n° 7 sur 20 mètres de part et d'autre du n° 2 sur 40 mètres au droit du n° 7	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au samedi 30 juillet 2022 A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au jeudi 15 septembre 2022
6567	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Eusèbe	sur 30 m, au droit du n° 5	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au jeudi 7 juillet 2022
6568	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Thiers	sens Sud/Nord, entre la rue de la Viabert et le cours Lafayette	Le vendredi 17 juin 2022, de 8h à 17h
6569	Entreprise Millon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de montage de grue à tour	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Rue Commandant Charcot	entre le n° 92 et le n° 96 durant les phases de présence et d'activités de l'entreprise	Le mercredi 22 juin 2022, de 9h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considé rant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6569	Entreprise Millon Levage	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de montage de grue à tour	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Commandant Charcot	entre le n° 92 et le n° 96 durant les phases de présence et d'activités de l'entreprise et en cas de fort trafic ou d'incompatibilité avec les quai bus et l'accès à la clinique Charcot	Le mercredi 22 juin 2022, de 7h à 19h
6570	Entreprise Technivap	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Bellecour	sur 10 m, au droit du n° 26	Le jeudi 23 juin 2022, de 14h à 18h30
6571	Métropole de Lyon	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Balme	entre la rue Camille et le boulevard Pinel	Le mercredi 22 juin 2022, de 6h à 12h
6572	Entreprise Mediaco Rhône Alpes	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Pensionnat	entre la rue du Lac et la rue de la Bannière	Le vendredi 24 juin 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m des 2 côtés de la chaussée, au droit du n° 68	
					sur 30 m, au droit du n° 68	
6573	Entreprise Enedis	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux dans le poste de transformation (pose d'un groupe électrogène)	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de la Quarantaine		Le mercredi 22 juin 2022, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 28 et la place Pierre Bossan	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 28 et la place Pierre Bossan	Le mercredi 22 juin 2022, de 7h à 18h
6574	Entreprise Uls	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une livraison de matériel de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Quai André Lassagne	voie d'accès au quai André Lassagne depuis le pont Morand et le rond point face à la place Louis Pradel	Le lundi 20 juin 2022, de 20h à 23h
6575	Entreprise Coiro	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Rue de la Meuse	dans le carrefour avec la rue de la Moselle	A partir du mercredi 22 juin 2022, 7h, jusqu'au vendredi 24 juin 2022, 16h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de la Moselle	côté impair, sur 20 m au droit du n° 5	
6576	Entreprise Mediaco Rhône-Alpes	Considé rant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue mobile	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bichat	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 24	Le jeudi 23 juin 2022, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Seguin et le cours Charlemagne	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Seguin et le cours Charlemagne (sauf emplacement réservé à la Police)	Le jeudi 23 juin 2022, de 7h30 à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6577	Entreprise la Toiture Rhodanienne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bon Pasteur	sur 10 m au droit du n° 8	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 13 juillet 2022
6578	Entreprise Mdc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Camille Jordan	sur 7 m en face du n° 1	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au lundi 11 juillet 2022
6579	Entreprises Eiffage/Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Duguesclin	côté impair, entre le n° 137 et le n° 141	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au jeudi 30 juin 2022, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 136 et le n° 142	
6580	Entreprise Tln Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Général Mouton Duvernet	au droit du n° 34	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit du n° 34	
6581	Entreprise Pothier Élagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite au droit du chantier mobile	Avenue Thiers	entre la rue d'Hanoï et la rue des Émeraudes	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h à 17h
				Place d'Helvétie		
				Avenue de Grande Bretagne	entre le boulevard des Belges et la place d'Helvétie	
				Avenue Maréchal Foch	entre l'avenue de Grande Bretagne et la rue Lieutenant-Colonel Prévost	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Thiers	entre la rue d'Hanoï et la rue des Émeraudes	
				Avenue de Grande Bretagne	entre le boulevard des Belges et la place d'Helvétie	
				Place d'Helvétie	entre la rue d'Hanoï et la rue des Émeraudes	
				Avenue Maréchal Foch	entre l'avenue de Grande Bretagne et la rue Lieutenant-Colonel Prévost	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue de Grande Bretagne	entre le boulevard des Belges et la place d'Helvétie	
				Avenue Maréchal Foch	entre l'avenue de Grande Bretagne et la rue Lieutenant-Colonel Prévost	
				Avenue Thiers	entre la rue d'Hanoï et la rue des Émeraudes	
				Place d'Helvétie	entre la rue d'Hanoï et la rue des Émeraudes	
6582	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Thiers	entre la rue de la Viabert et le cours Lafayette sens Nord/Sud	A partir du jeudi 23 juin 2022, 22h, jusqu'au vendredi 24 juin 2022, 4h
6583	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement	la circulation des piétons sera interdite	Route de Vienne	trottoir Est, entre les n° 169 et n° 173	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h30 à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6583	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la piste cyclable	Route de Vienne	sens Sud/Nord, entre les n° 169 et n° 173	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 10 m de part et d'autre du n° 171	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
6584	Entreprise Mediaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera gérée au sol par du personnel de l'entreprise Mediaco	Rue Garibaldi	trottoir et entre le n° 315 et le n° 317	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mardi 28 juin 2022
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 315 et le n° 317	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		côté impair, entre le n° 315 et le n° 317	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6585	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau de la Métropole de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Chartreux	au droit du n° 25	A partir du mardi 28 juin 2022 jusqu'au jeudi 28 juillet 2022
6586	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Quai Saint Vincent	contre-allée située entre le n° 27 et le n° 21	Le mercredi 29 juin 2022, de 8h à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite		en face des n° 21 à 23	Le mercredi 29 juin 2022, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée, au débouché sur la chaussée principale du quai Saint Vincent	Le mercredi 29 juin 2022, de 8h à 17h30
			les véhicules auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité Stop			
6587	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Chartreux	sur 20 m, au droit du n° 44	Le jeudi 7 juillet 2022, de 8h à 17h
6588	Entreprise Coquaz et Beal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'opérations de manutentions	la circulation des piétons sera interdite	Montée du chemin Neuf	au droit de l'immeuble situé au n° 10/12	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au lundi 4 juillet 2022, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 10/12, la priorité de circulation sera accordée aux engins de déplacement personnel	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée et le trottoir situés au droit du n° 10/12 durant les phases de présence et d'activités du demandeur	
6589	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de signalisation au sol	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chatal Sandrin	côté impair, sur 15 m au droit du n° 3	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h à 17h
					côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	
					côté impair, sur 10 m au droit du n° 1	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6590	Entreprise Sgc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès à un chantier de véhicules hors gabarit	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Delore	côté pair, sur 20 m entre le n° 96 et le n° 98	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022, de 7h à 17h30
6591	Société Nomad Kitchens	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Lyon street food festival	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard de l'Artillerie	sur la contre-allée, le long des anciennes usines Fagor Brandt	A partir du mardi 21 juin 2022, 7h, jusqu'au mardi 28 juin 2022, 20h
6592	Association le Petit Paumé	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Village du Petit Paumé	l'accès et le stationnement des Food trucks immatriculés BJ 233 CW, BM 835 YJ et FV 401 DX seront autorisés	Place Saint Jean		Le dimanche 19 juin 2022, de 9h à 20h
						Le samedi 18 juin 2022, de 9h à 22h
6593	Entreprise Silt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Jussieu	sur 15 m, en face du n° 5	Le vendredi 24 juin 2022
6594	Établissement Kinga	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Masséna	au droit du n° 95, sur une longueur de 8 m	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 30 septembre 2022
6595	Entreprise LFC Française de Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal de Saxe	sur 15 m, au droit du n° 3	A partir du vendredi 24 juin 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
6596	Entreprise Bouvard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Président Édouard Herriot	sur 5 m, au droit du n° 86	A partir du vendredi 24 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
6597	Entreprise Fourneyron TP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dugas Montbel	sur 15 m, au droit de la rue Smith (stationnement 2 roues) + vélos	A partir du vendredi 24 juin 2022 jusqu'au mercredi 6 juillet 2022, de 7h à 16h30
6598	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Danton	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance	A partir du samedi 25 juin 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance	
6599	Entreprise Affacom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de chambre de Telecom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Général Eisenhower	sens Sud/Nord, entre l'immeuble situé au n° 9 et l'avenue de Ménival	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre l'immeuble situé au n° 9 et l'avenue de Ménival	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
6600	Entreprise Sgc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Édouard Nieupert	des deux côtés de la chaussée, entre les n° 3 et n° 11	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022	
6601	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Télécom	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Boulevard de l'Artillerie	trottoir Ouest, au droit du n° 44	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au jeudi 30 juin 2022, de 8h30 à 17h	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		au droit du n° 44		
6602	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement sur réseau d'eau potable	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Montée de l'Observance	entre la rue du Docteur Raffin et le boulevard Antoine de Saint Exupéry	Les lundi 27 juin 2022 et mardi 28 juin 2022, de 8h à 16h	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 40		
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue du Docteur Raffin et le boulevard Antoine de Saint Exupéry		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 40		
6603	Entreprise Somlec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances sur immeuble au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Montagny	trottoir Ouest, entre les n° 16-18-20-22 et la rue de Champagneux	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 29 juin 2022, de 9h à 16h	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Chantal Sandrin et la rue Champagneux		
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Chantal Sandrin	sens Est/Ouest, entre la route de Vienne et la rue de Montagny		
				Rue de Montagny	entre la rue Chantal Sandrin et la rue Champagneux, la circulation des 2 roues non motorisés sera maintenue en permanence sur la rue Montagny au droit de l'engin de levage		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, face à l'accès aux bâtiments situés aux n° 16-18-20-22 et la rue de Champagneux		A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 29 juin 2022
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité Stop	Rue Chantal Sandrin	au débouché sur la route de Vienne		A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 29 juin 2022, de 9h à 16h
les véhicules seront autorisés à circuler dans le sens Ouest/Est	entre la rue de Montagny et la route de Vienne						
6604	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Childébert	au carrefour avec la rue de la République	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur l'aire de livraison à l'Est de la rue de la République		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6605	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise au droit de l'engin de levage	Rue Chevreul	trottoir Sud, entre la rue Raulin et la rue Pasteur	Le lundi 27 juin 2022, de 7h à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 entre les véhicules 2 roues non motorisés à contre sens et la circulation générale		entre la rue Raulin et la rue Pasteur	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Raulin et la rue Pasteur	
6606	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement paysager pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Sidoine Apollinaire	côté impair, sur 35 m au droit du n° 143	A partir du lundi 27 juin 2022, 7h30, jusqu'au jeudi 7 juillet 2022, 17h
6607	Association U Gomina	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'anniversaire de l'association à l'Amphithéâtre des Trois Gaules	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Tables Claudiennes	côté Sud, sur 3 emplacements en épi situés à l'Est de la rue Lucien Sportisse	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au dimanche 3 juillet 2022, de 9h à 0h
6608	Entreprise Osis Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Favorite	sur 15 mètres, emplacements de desserte au droit de l'immeuble situé au n° 8/10	Le jeudi 30 juin 2022, de 8h à 17h
6609	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Danton	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance	
6610	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules 2 roues non motorisés pourra être interrompue au droit de la fouille sur la bande cyclable en fonction de l'avancée du chantier	Rue Maryse Bastié	sur 30 m de part et d'autre de la rue des Alouettes	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue des Alouettes	
6611	Société Mci Benelux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Connecting europe days au Centre de congrès de Lyon	des installations seront autorisées	Esplanade Raymond Barre		A partir du lundi 27 juin 2022, 9h, jusqu'au jeudi 30 juin 2022, 18h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6612	Entreprise Petavit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de gaz	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	côté impair, sur 15 m au droit du n° 13	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
6613	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Lyon Levage	Avenue du Vingt-Cinquième RTS	trottoir Est, au droit du n° 216	Le mardi 21 juin 2022, de 12h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		Site propre bus, sens Sud / Nord, sur 30 m, au droit du n° 216	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			stationnement autorisé sur le site propre bus, de camions semi-remorque d'entreprises partenaires de Lyon Levage			
6614	Entreprise Ecec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Arloing	sur 6 m au droit du n° 8	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
6615	Entreprise Travo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Joseph Serlin	sur 15 mètres, en face de l'immeuble situé au n° 24	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 29 juin 2022, de 7h à 19h
6616	Entreprise Eiffage Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Rue Seignemartin	trottoir Est, au droit du n° 63	A partir du mardi 28 juin 2022 jusqu'au jeudi 7 juillet 2022, de 8h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 63	
6617	Entreprise Accpa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Paul Santy	côté impair, sur la desserte sur 10 m au droit du n° 33	Le mercredi 29 juin 2022
6618	Entreprise Vita Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'évacuation d'encombrants	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Jullien	sur 20 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 2	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022, de 7h à 19h
6619	Entreprise Engie Cofely	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien	la circulation des véhicules sera interdite	Tunnel Brotteaux Servient		Le jeudi 23 juin 2022, de 22h à 4h
6620	Entreprise Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Avenue du Point du Jour	trottoir impair (SUD) entre le n° 79 et la rue du Docteur Edmond Locard	Le jeudi 23 juin 2022, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Ouest/Est entre l'impasse du Point du Jour et la rue du Docteur Edmond Locard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair (Sud) en face de l'immeuble situé au n° 50	Le jeudi 23 juin 2022
6621	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Moncey	côté Ouest, sur 60 m au Sud du cours Lafayette	A partir du vendredi 24 juin 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6622	Entreprise Jacques Rival	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un spectacle contemplatif dans le cadre du Festival entre Rhône et Saône	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Victor Augagneur	côté Ouest, sur 10 mètres, en face du n° 22	A partir du lundi 27 juin 2022, 7h30, jusqu'au lundi 4 juillet 2022, 20h30
6623	Entreprise Jacquet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	côté impair, sur 7 m au droit du n° 33	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
6624	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	l'accès et le stationnement seront autorisés	Place de Serin	au droit du bâtiment situé au n° 2	A partir du vendredi 1 juillet 2022 jusqu'au samedi 31 décembre 2022
6625	Entreprise Ilotopie la Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Festival entre Rhône et Saône	des animations seront autorisées	Berge Marie Sklodowska Curie		Le samedi 2 juillet 2022, de 18h à 19h
			des installations seront autorisées			A partir du vendredi 1 juillet 2022, 9h, jusqu'au dimanche 3 juillet 2022, 0h
			la circulation des cycles sera interdite			A partir du vendredi 1 juillet 2022, 9h, jusqu'au dimanche 3 juillet 2022, 0h
6626	Entreprise Picq Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Masséna	sur 30 m, au droit du n° 90	Le lundi 27 juin 2022
6627	Entreprise le Maquis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du village de découverte et de sensibilisation du monde aquatique dans le cadre du festival entre Rhône et Saône	des animations seront autorisées	Quai Rambaud	sur la promenade, au droit du n° 40	A partir du vendredi 1 juillet 2022 jusqu'au dimanche 3 juillet 2022, de 10h à 20h
			des installations seront autorisées			A partir du vendredi 1 juillet 2022 jusqu'au dimanche 3 juillet 2022, de 9h à 21h
6628	Entreprise Peuples et Terres Oubliés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	côté impair, sur 10 m en face du n° 96	A partir du mardi 28 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022
6629	Entreprise Casaliz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	sur 15 m, au droit du n° 73	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
6630	Entreprise Alloin Concept	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Saint Isidore	côté impair, sur 10 m au sud de la rue Général Brulard	Le lundi 27 juin 2022, de 8h à 17h
				Rue Général Brulard	côté pair, sur 10 m au droit du n° 2	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Isidore	côté impair, sur 10 m au sud de la rue Général Brulard	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6630	Entreprise Alloin Concept	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Général Brulard	côté pair, sur 10 m au droit du n° 2	Le lundi 27 juin 2022, de 8h à 17h
6631	Entreprise Mediaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue du Point du Jour	au droit de l'immeuble situé au n° 71-73 durant les phases de présence et d'activités de l'entreprise	Le vendredi 24 juin 2022, de 7h à 10h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 79 et la rue Docteur Edmond Locard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 71/73 emplacement de desserte compris	Le vendredi 24 juin 2022
6632	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Coysevox	sur 10 m emplacement de desserte, au droit de l'immeuble situé au n° 2	Le mardi 28 juin 2022, de 8h à 17h
6633	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Adamoli	au droit de l'immeuble situé au n° 5	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Fantasses	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 12	
6634	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Rue Commandant Charcot	entre le n° 92 et n° 96 durant les phases de présence et d'activités de l'entreprise	A partir du mercredi 29 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 92 et n° 96 durant les phases de présence et d'activités de l'entreprise et en cas de fort trafic ou incompatibilité avec les quai bus et l'accès à la Clinique Charcot	
6635	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remise en état du domaine public	l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	Boulevard de la Croix Rousse	sur l'Esplanade du gros Caillou	A partir du lundi 4 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
			une base de vie et un dépôt de matériaux seront autorisés			
6636	Métropole de Lyon - Direction de l'Eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Novel	côté pair, sur 20 m au droit du n° 2	A partir du lundi 4 juillet 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h à 11h
6637	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles dans la bande cyclable à contresens pourra être déviée mais sera maintenue en permanence	Rue de Sèze	entre la place Maréchal Lyautey et l'avenue Maréchal de Saxe	Les lundi 27 juin 2022 et lundi 4 juillet 2022, de 8h30 à 16h
			la circulation des piétons sera interdite		côté pair, sur 20 m au droit du n° 4	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la place Maréchal Lyautey et l'avenue Maréchal de Saxe	
			la circulation des véhicules sera interdite			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6637	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	des deux côtés, entre la place Maréchal Lyautey et l'avenue Maréchal de Saxe	Les lundi 27 juin 2022 et lundi 4 juillet 2022
6638	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Sébastien Gryphe	entre le n° 72 et la rue de l'Université	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 72 et la rue de l'Université	
6639	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Arsène Claudy	entre le quai Paul Sédallian et la rue Félix Mangini	Le jeudi 23 juin 2022, de 7h à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 4 et la rue Félix Mangini	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché du quai Paul Sédallian	A partir du mercredi 22 juin 2022 jusqu'au jeudi 23 juin 2022, de 7h à 17h30
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire			
6640	Métropole de Lyon - Direction de l'Eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Carnot	entre le n° 3 et la rue Henri IV	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h à 11h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 3 et la rue Henri IV	
6641	Entreprise Syg Pub Images	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur enseignes à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	Rue Marcel Mérieux	côté impair, sur 10 m au droit du n° 219	Le mercredi 29 juin 2022, de 7h à 18h
			le stationnement d'une nacelle de l'entreprise Syg sera autorisé sur trottoir		trottoir Est, à l'angle de l'avenue Debourg	Le mercredi 29 juin 2022, de 10h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 10 m au droit du n° 219	Le mercredi 29 juin 2022, de 7h à 18h
6642	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Balthazar	entre la rue du Professeur Florence et la rue Professeur Rochaix	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m à l'Ouest de la rue du Professeur Florence	
6643	Entreprise Grandeur Nature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'abattage d'un arbre dans une propriété privée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Claude Veyron	côté pair, sur 15 m au droit du n° 28	Le jeudi 30 juin 2022, de 8h à 12h
6644	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Saint Isidore	trottoir Ouest, entre la route de Genas et la voie de Tramway	Le mardi 28 juin 2022, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la route de Genas et la rue du Général Brulard	
			la circulation des véhicules sera interdite			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6645	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Balme	entre la rue Constant et le boulevard Pinel	A partir du jeudi 23 juin 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022
6646	Entreprise Studio Anatole	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marietton	côté impair, sur 15 m face n° 104	A partir du lundi 20 juin 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
6647	Entreprise Fondaconseil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage sur domaine privé	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Église	côté impair, sur 15 m entre le n° 13 et n° 15	A partir du lundi 4 juillet 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022
6648	Entreprise Mediaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des piétons sera balisée et gérée par du personnel de l'entreprise Mediaco	Rue Pierre Delore	trottoir Nord, sur 30 m à l'Ouest du n° 17	Le lundi 27 juin 2022, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 17 et le n° 44	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 17 et le n° 44	Le lundi 27 juin 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6649	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue de Grande Bretagne	côté Est, entre la rue Barème et l'avenue Maréchal Foch	A partir du lundi 4 juillet 2022 jusqu'au samedi 31 décembre 2022
6650	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duguesclin	côté impair, sur 10 m au droit du n° 81	Le lundi 4 juillet 2022, de 6h à 16h
6651	Entreprise Rolando et Poisson	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés.	Place Benoit Crépu	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 5	A partir du vendredi 1 juillet 2022 jusqu'au jeudi 1 septembre 2022
6652	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Novel	côté pair, sur 20 m au droit du n° 2	A partir du lundi 4 juillet 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h à 11h
6653	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Rue Saint Gervais	trottoir Est, entre le n° 41 et le n° 43	A partir du vendredi 1 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 41 et le n° 43	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 41 et le n° 43	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6654	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Brotteaux	sur 50 m, au droit du n° 60 des deux côtés, sur 50 m au droit du n° 60	A partir du mardi 21 juin 2022 jusqu'au vendredi 1 juillet 2022, de 7h à 16h30
6655	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des véhicules sera interdite	Place du Griffon Rue Saint Claude	sens Est/Ouest,	A partir du lundi 27 juin 2022 jusqu'au mardi 28 juin 2022
6656	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des cycles s'effectuera dans la voie de circulation générale la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la circulation des véhicules, des cycles sera interdite dans le couloir Bus le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	sur 20 m au droit du n° 41 côté impair, sur 20 m au droit du n° 41	A partir du mardi 28 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
Registre de l'année 2022						
L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au Service occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - les jours ouvrables aux heures d'ouverture						

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Kara	Bilal	Agent de maîtrise	Stagiaire	02/08/2021	Sports	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Treton-Baranes	Quentin	Adjoint technique	Stagiaire	01/04/2022	Direction des espaces verts	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Garofalo	Fanny	Assistant territorial de conservation	Contractuel	14/05/2022	Bibliothèque municipale	Avenant au contrat à durée indéterminée
Delporte	Olivier	Assistant territorial de conservation	Contractuel	25/04/2022	Bibliothèque municipale	Avenant au contrat à durée indéterminée
Dattas	Melissa	Musicien 3ème catégorie	Contractuel	16/06/2022	Auditorium - Orchestre national de Lyon	Contrat à durée déterminée
Vasseur	Camille	Musicien 3ème catégorie	Contractuel	02/05/2022	Auditorium - Orchestre national de Lyon	Contrat à durée déterminée
Alliese	Isabelle	Educateur de jeunes enfants	Contractuel	04/05/2022	Enfance	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Bahouche	Fatiha	Attache	Contractuel	20/06/2022	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Hamouche	Sofia	Rédacteur principal de 2ème classe	Contractuel	01/06/2022	Education	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Jeannot	Philippe	Agent de maîtrise	Contractuel	04/04/2022	Direction de l'éclairage urbain	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Pou	Christian	Ingénieur principal	Contractuel	01/06/2022	Direction des systèmes d'information et de la transformation numérique	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Sapori	Jérémie	Rédacteur	Contractuel	07/06/2022	Direction de l'administration des personnels	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Traversi	Marion	Attaché	Contractuel	04/05/2022	Direction des événements et de l'animation	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Cordier	Pierre	Musicien 3ème catégorie	Contractuel	17/05/2022	Auditorium - Orchestre national de Lyon	Contrat à durée indéterminée
Zekri	Benjamin	Musicien 3ème catégorie	Contractuel	01/05/2022	Auditorium - Orchestre national de Lyon	Contrat à durée indéterminée
Hergli	Leila	Ingénieur principal	Contractuel	09/05/2022	Systèmes informatiques ressources humaines	Contrat de projet
Campos	Tania	Assistant de conservation	Titulaire	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Détachement /stage
Drouant	Marine	Puéricultrice territorial	Titulaire	01/06/2022	Enfance	Détachement /stage
Flandin	Cécile	Adjoint administratif territorial	Titulaire	01/07/2022	Cabinet Mairie du 9ème arrondissement	Détachement /stage arrêté rectificatif
Forestier	Isabelle	Ingénieur	Titulaire	27/06/2022	Direction des espaces verts	Intégration directe
Autard	Marie	Adjoint administratif territorial	Titulaire	01/03/2022	Comité des œuvres sociales	Mise à disposition au profit d'un organisme
Guedon	Philippe	Ingénieur	Titulaire	01/06/2022	Comité des œuvres sociales	Mise à disposition au profit d'un organisme
Ferrachat	Nikita	Auxiliaire de puériculture classe normale	Stagiaire	01/06/2022	Enfance	Nomination stagiaire catégorie B
Breullon	Mathieu	Adjoint technique territorial	Stagiaire	18/05/2022	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Charvolin	Alicia	Adjoint territorial du patrimoine	Stagiaire	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Nomination stagiaire catégorie C
Milles	Virginie	Adjoint du patrimoine	Stagiaire	01/06/2022	Musée des beaux arts	Nomination stagiaire catégorie C
Mouchet	Elisabeth	Adjoint technique territorial	Stagiaire	18/05/2022	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Chaney	Elise	Attaché	Titulaire	15/06/2022	Direction des affaires culturelles	Recrutement par voie de mutation
Janier nivet	Kate	Attaché principal	Titulaire	02/06/2022	Musée d'histoire de la Ville de Lyon	Recrutement par voie de mutation
Crespe	Maud	Assistant territorial de conservation	Titulaire	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Réintégration
Fomoa	Arnold	Adjoint technique territorial	Contractuel	23/05/2022	Sports	Remplacement agent
Lakhlef	Abdallah	Adjoint technique territorial	Contractuel	17/04/2022	Sports	Remplacement agent
Mabrouk	Kays	Adjoint technique territorial	Contractuel	17/04/2022	Sports	Remplacement agent
Mabrouk	Kays	Adjoint technique territorial	Contractuel	17/04/2022	Sports	Remplacement agent
Utsahoi	Ismael	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/05/2022	Sports	Remplacement agent
Merran	Michael	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/05/2022	Sports	Remplacement agent
Merran	Michael	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/06/2022	Sports	Remplacement agent

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Bergognon	Fanny	Rédacteur	Contractuel	01/06/2022	Délégation générale au service public et à la sécurité	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Duclos	Cécile	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	01/06/2022	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Germain - Mesplede	Amélie	Assistant socio éducatif	Contractuel	01/06/2022	Education	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Jacoud	Nolwenn	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	15/06/2022	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Journet	Berenice	Rédacteur	Contractuel	01/06/2022	Délégation générale au service public et à la sécurité	Remplacement attente recrutement fonctionnaire

Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels (Gestion administrative des personnels)

Erratum dans le BMO n° 6477 du 6 juin 2022 page 2275

Au lieu de

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Fauconnet	Maud	Assistant socio-éducatif	Contractuel	01/05/2022	CCAS	Contrat à durée indéterminée (emploi cat. A spécifique)

Il faut lire

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Fauconnet	Maud	Assistant socio-éducatif	Contractuel	01/05/2022	CCAS	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A spécifique)

Arrêtés individuels

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Hodebourg	Chantal	Assistant socio-éducatif	Contractuel	01/05/2022	CCAS	Contrat à durée déterminée (emploi cat a spécifique)
Benkhelil	Fouzia	Adjoint administratif territorial	Stagiaire	01/04/2022	CCAS	Nomination stagiaire catégorie C
Vialatte	Anne - Marie	Adjoint administratif territorial	Stagiaire	01/04/2022	CCAS	Nomination stagiaire catégorie C
Brouazin	Valerie	Agent social principal de 2ème classe	Titulaire	01/03/2022	CCAS	Recrutement par voie de mutation
Bouziane	Dounia	Adjoint technique territorial	Contractuel	30/05/2022	CCAS	Remplacement agent congé maladie
Charvolin	Evelyne	Aide soignant de classe normale	Contractuel	01/04/2022	CCAS	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Palombi	Léa	Masseur - Kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste territorial de classe normale	Contractuel	07/11/2021	CCAS	Remplacement attente recrutement fonctionnaire

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 30 mai au 3 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service Urbanisme appliqué)

DP 069 388 22 01267 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 43 rue Gabriel Sarrazin Lyon 8ème Superficie du terrain : 623 m² - Demandeur : Monsieur Badbedat René

DP 069 388 22 01268 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile (5 G) - Terrain : 4 rue Professeur Calmette Lyon 8ème Superficie du terrain : 567 m² - Demandeur : Cellnex - Mandataire : Monsieur Darmigny Arnaud

DP 069 383 22 01269 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 184 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 381 m² - Demandeur : La maison du projet- SPL Lyon Part-Dieu - Mandataire : Monsieur Sainte Fare-Garnot Florent

DP 069 382 22 01270 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Changement de destination d'un local d'artisanat et de commerce de détail en 2 logements - Terrain : 3 rue Joannès Drevet Lyon 2ème Superficie du terrain : 623 m² - Demandeur : Boileau 8 - Mandataire : Monsieur Morel Vincent

DP 069 381 22 01271 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 360 m² - Demandeur : Guiraud SAS - Mandataire : Monsieur Pons Fabrice

DP 069 385 22 01272 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 10 allée de l'Aurore Lyon 5ème Superficie du terrain : 397 m² - Demandeur : EDF ENR - Mandataire : Monsieur Declas Benjamin

DP 069 386 22 01273 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 50 rue Pierre Corneille Lyon 6ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Cabinet Bruno Eurl - Mandataire : Monsieur Bruno Jean-François

DP 069 387 22 01274 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 21 rue de Toulon Lyon 7ème Superficie du terrain : 347 m² - Demandeur : Cabinet Bruno Eurl - Mandataire : Monsieur Bruno Jean-François

DP 069 381 22 01275 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Installation d'un abri - Terrain : 1 cours Général Giraud Lyon 1er Superficie du terrain : 6079 m² - Demandeur : Collège Saint-Louis – Saint-Bruno

DP 069 387 22 01276 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 56 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 290 m² - Demandeur : Certa Toiture - Mandataire : Monsieur Joseph Thomas

DP 069 381 22 01277 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 9 rue Romarin Lyon 1er Superficie du terrain : 91 m² - Demandeur : Cabinet Bruno Eurl - Mandataire : Monsieur Bruno Jean-François

DP 069 388 22 01278 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Surélévation d'un escalier extérieur - Terrain : 8 avenue Rockefeller Lyon 8ème Superficie du terrain : 31969 m² - Demandeur : Université Claude Bernard Lyon 1 - Mandataire : Monsieur Fleury Frédéric

DP 069 383 22 01279 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 39 cours de la Liberté Lyon 3ème Superficie du terrain : 422 m² - Demandeur : Liberty - Mandataire : Monsieur Vernay Alexis

DP 069 384 22 01280 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 4 rue de la Corniche Lyon 4ème Superficie du terrain : 475 m² - Demandeur : Monsieur Chavrier Nicolas

DP 069 389 22 01281 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 10 rue Docteur Rafin Lyon 9ème Superficie du terrain : 4667 m² - Demandeur : Madame Maleck Carole

DP 069 385 22 01282 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Changement de menuiseries et création d'une mezzanine - Surface créée : 20 m² - Terrain : 41 rue Saint-Georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 603 m² - Demandeur : Monsieur Perron Basile

DP 069 389 22 01283 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 66 rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 241 m² - Demandeur : Monsieur Levy Pierre

DP 069 385 22 01284 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 12-20 rue Sœur Bouvier Lyon 5ème Superficie du terrain : 9525 m² - Demandeur : Régie Pedrini

DP 069 383 22 01285 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 place d'Arsonval Lyon 3ème Superficie du terrain : 154879 m² - Demandeur : Hospices civils de Lyon - Mandataire : Monsieur Le Moign Raymond

DP 069 383 22 01286 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 104 avenue du Maréchal de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 303 m² - Demandeur : Régie Vincent Targe - Mandataire : Monsieur Targe Vincent

DP 069 384 22 01287 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 50 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 545 m² - Demandeur : Régie Mitanchet - Mandataire : Monsieur Guiard Denis

DP 069 386 22 01288 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 64 rue Masséna Lyon 6ème Superficie du terrain : 182 m² - Demandeur : Foncia Lyon - Mandataire : Madame Buttard Nathalie

DP 069 381 22 01289 déposée le 30 mai 2022 - Projet : Réfection des façades et de la toiture - Terrain : 18 rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 131 m² - Demandeur : Régie Foncia Lyon - Mandataire : Madame Daval Elvine

DP 069 388 22 01290 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Remplacement de persiennes - Terrain : 106 cours Albert Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 1318 m² - Demandeur : Madame Dehouck Mireille

DP 069 385 22 01291 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Modification de clôture et installation d'un portail coulissant - Terrain : 21 rue de Tourvielle Lyon 5ème Superficie du terrain : 965 m² - Demandeur : Madame Morel Chantal

DP 069 385 22 01292 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Aménagement et végétalisation de rue - Terrain : rue François Vernay Lyon 5ème Superficie du terrain : 2000 m² - Demandeur : Métropole de Lyon - Mandataire : Monsieur Le Président

DP 069 382 22 01293 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 69 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème Superficie du terrain : 214 m² - Demandeur : L'artisan parfumeur - Mandataire : Monsieur Bravard Laurent

DP 069 384 22 01294 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 7 rue de Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 59 m² - Demandeur : Monsieur Bertrand Benjamin

DP 069 381 22 01295 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Modification de façades - Terrain : 1 Bis Impasse Bon Pasteur Lyon 1er Superficie du terrain : 15 m² - Demandeur : Madame Montel Agathe

DP 069 387 22 01296 déposée le 31 mai 2022 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 55 rue Félix Brun Lyon 7ème Superficie du terrain : 1928 m² - Demandeur : Monsieur Hrodej Charles

DP 069 387 22 01298 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 75 rue Rachais Lyon 7ème Superficie du terrain :

2358 m² - Demandeur : Madame Guidard Martine

DP 069 384 22 01299 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 544 m² - Demandeur : Boucherie Vessiere - Mandataire : Monsieur Brise Aurélien

DP 069 388 22 01300 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Modification de façade et installation d'une porte de garage - Terrain : 44 rue Xavier Privas Lyon 8ème Superficie du terrain : 361 m² - Demandeur : Iora Re

DP 069 382 22 01301 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 35 rue Casimir Perier Lyon 2ème Superficie du terrain : 180 m² - Demandeur : Snc Delandine - Mandataire : Monsieur Machado Lucas

DP 069 383 22 01302 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 80 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 227 m² - Demandeur : Monsieur Vancell Jean-Luc

DP 069 388 22 01304 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Ravalement de Façades - Terrain : 34 rue Jules Cambon Lyon 8ème Superficie du terrain : 413 m² - Demandeur : Monsieur Melih Mohamed

DP 069 383 22 01305 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 16-18 47 rue Professeur Sisley Lyon 3ème Superficie du terrain : 3153 m² - Demandeur : Agesca Identification

DP 069 387 22 01306 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 avenue du Château de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 9565 m² - Demandeur : Thermi Lyon - Mandataire : Monsieur Monier Florent

DP 069 382 22 01307 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Modification de façades - Terrain : 4 Bis cours Bayard Lyon 2ème Superficie du terrain : 1918 m² - Demandeur : Banque de France

DP 069 387 22 01308 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 10 rue Félix Brun Lyon 7ème Superficie du terrain : 6374 m² - Demandeur : Monsieur Porzio Pascal

DP 069 383 22 01309 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Ravalement de façades et modification de toiture - Terrain : 175 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 875 m² - Demandeur : Régie Foncia Lyon - Mandataire : Madame Del Pino Jessica

DP 069 381 22 01310 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Modification de façades - Terrain : 21 rue Alsace Lorraine Lyon 1er Superficie du terrain : 710 m² - Demandeur : SCI rue Alsace Lorraine

DP 069 388 22 01312 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 16 rue Colette Lyon 8ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Groupe Isola Energies - Mandataire : Monsieur Flores Geoffroy

DP 069 382 22 01313 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Ravalement de Façades - Terrain : 89 rue Edouard Herriot Lyon 2ème Superficie du terrain : 212 m² - Demandeur : Cabinet Plénétude - Mandataire : Monsieur Cognon Edgar

DP 069 384 22 01314 déposée le 1er juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 80 rue D'ypres Lyon 4ème Superficie du terrain : 1007 m² - Demandeur : Roche et Cie - Mandataire : Madame Roche Michèle

DP 069 383 22 01316 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Surface créée : 65 m² - Terrain : 40 rue Dunois Lyon 3ème Superficie du terrain : 144 m² - Demandeur : Madame Bernard Elsa

DP 069 389 22 01317 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Modification de façades - Surface créée : 10 m² - Terrain : 11 chemin de Montpellas Lyon 9ème Superficie du terrain : 6959 m² - Demandeur : Monsieur Champagne Julien

DP 069 381 22 01318 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 22 bis rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 246 m² - Demandeur : Madame Fayein Eléonore

DP 069 389 22 01319 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 60 rue des Docteur Cordier Lyon 9ème Superficie du terrain : 882 m² - Demandeur : Monsieur Perisse Jocelyn

DP 069 382 22 01320 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 25 quai Tilsitt Lyon 2ème Superficie du terrain : 327 m² - Demandeur : Qualiversap - Mandataire : Monsieur Versavaud Stéphane

DP 069 386 22 01322 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 31 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 1027 m² - Demandeur : Régie Foncia - Mandataire : Madame Berger Julie

DP 069 385 22 01323 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 23 rue Chanteclair Lyon 5ème Superficie du terrain : 456 m² - Demandeur : Monsieur Fendler Jean-Philippe

DP 069 382 22 01324 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 610 m² - Demandeur : Vilma SARL

DP 069 386 22 01325 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 75 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 357 m² - Demandeur : Régie Carron - Mandataire : Madame Carron Cécile

DP 069 384 22 01327 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 place Commandant Arnaud Lyon 4ème Superficie du terrain : 461 m² - Demandeur : Body Hit - Mandataire : Madame Mebarki Nadia

DP 069 387 22 01328 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Installation d'une porte basculante et d'un portillon - Terrain : 309 rue Duguesclin Lyon 7ème Superficie du terrain : 287 m² - Demandeur : Agesca Identification - Mandataire : Monsieur Bernard Olivier

DP 069 387 22 01329 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 69 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème Superficie du terrain : 221 m² - Demandeur : Plénétude - Mandataire : Monsieur Clement Pierre

DP 069 387 22 01330 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 avenue Debourg Lyon 7ème Superficie du terrain : 6123 m² - Demandeur : CDC Habitat - Mandataire : Madame Canova Anne

DP 069 386 22 01331 déposée le 2 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 9 rue Notre Dame Lyon 6ème Superficie du terrain : 287 m² - Demandeur : Madame Hazart Julie

DP 069 381 22 01332 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment avec mise en place d'une ITE - Terrain : 35 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 344 m² - Demandeur : Monsieur Pedersoli Philippe

DP 069 383 22 01335 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Installation d'une grille anti-intrusion - Terrain : 192 rue André Philip Lyon 3ème Superficie du terrain : 543 m² - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur le Maire

DP 069 387 22 01336 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Modification d'une antenne relais de téléphonie mobile (Ajout 5G) - Terrain : 157 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 710 m² - Demandeur : SFR - Mandataire : Monsieur DEROCHE Antoine

DP 069 386 22 01337 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 75 rue Montgolfier Lyon 6ème Superficie du terrain : 523 m² - Demandeur : Lyon 8 rue Tête d'Or - Mandataire : Madame Therond-Wirthner Ghislaine

DP 069 386 22 01338 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Ravalement et réfection de toiture - Terrain : 99 boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 357 m² - Demandeur : Régie Gontard - Mandataire : Monsieur Gontard Romain

DP 069 384 22 01339 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Modification d'une antenne relais de téléphonie mobile (Ajout 5G) - Terrain : 20 rue Pernon Lyon 4ème Superficie du terrain : 7688 m² - Demandeur : SFR - Mandataire : Monsieur Deroche Antoine

DP 069 387 22 01340 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 6 avenue Jean-François Raclet Lyon 7ème Superficie du terrain : 338 m² - Demandeur : Multi-Locauxpro - Mandataire : Monsieur Dubrulle Sébastien

DP 069 383 22 01341 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 2 rue Feuillat Lyon 3ème Superficie du terrain : 3963 m² - Demandeur : Madame Maublanc Océane

DP 069 384 22 01342 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 rue de Nuits Lyon 4ème Superficie du terrain : 246 m² - Demandeur : Cabinet Berne - Mandataire : Monsieur Archeny Guillaume

DP 069 382 22 01352 déposée le 3 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 71 rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 468 m² - Demandeur : SCI Lyon 1 - Mandataire : Madame Toulot Florence

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 30 mai au 3 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 387 19 00222 M02 déposé le 1er juin 2022 Modificatif - Projet : Construction d'un centre de santé et création de 10 aires de stationnement - Surface créée : 2125 m² - Terrain : 343 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 151273 m² - Demandeur : Lyon Olympique Universitaire- Lou Rugby - Mandataire : Monsieur Roubert Yann - Auteur : Fazenda Architecture 30 rue du Lac 69003 Lyon

PC 069 384 19 00303 T01 déposé le 30 mai 2022 Transfert - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement avec modification de toiture - Surface créée : 177 m² - Terrain : 28 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 150 m² - Demandeur : Madame Darnis Alice - Auteur : Afaa Architecture 208 rue Garibaldi 69422 Lyon cedex 03

PC 069 385 20 00014 M01 déposé le 31 mai 2022 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 49 m² - Terrain : 17 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 1134 m² - Demandeur : Madame et Monsieur Thomas Stéphane et Anne - Auteur : Monsieur Schoeler Arthur

PC 069 385 20 00014 M01 déposé le 31 mai 2022 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 49 m² - Terrain : 17 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 1134 m² - Demandeur : Madame et Monsieur Thomas Stéphane et Anne - Auteur : Monsieur Neyrinck Patrice

PC 069 388 20 00271 M01 déposé le 3 juin 2022 Modificatif - Projet : Démolition d'une véranda et d'un cabanon, réhabilitation d'une maison individuelle avec extension et création d'une piscine. - Surface créée : 16 m² - Terrain : 18 rue Thénard Lyon 8ème Superficie du terrain : 250 m² - Demandeur : Monsieur Faurie Thibault - Auteur : Monsieur Chevalier Pascal

PC 069 388 22 00152 déposé le 30 mai 2022 - Projet : Changement de destination d'un logement en établissement cultuel, modification de toiture, ravalement de façades, changement de menuiseries et aménagement de la cour intérieure - Surface créée : 34 m² - Terrain : 16 -18-20 rue Saint-Mathieu Lyon 8ème Superficie du terrain : 866 m² - Demandeur : Association Cultuel Israélite Chaare Tsedek - Mandataire : Monsieur Illouz Alain - Auteur : Monsieur Woulkoff Jean-Michel

PC 069 384 22 00153 déposé le 30 mai 2022 - Projet : Réhabilitation d'un ensemble immobilier - Surface créée : 52 m² - Terrain : 14 Bis rue Louis Thévenet Lyon 4ème Superficie du terrain : 3006 m² - Demandeur : Ante Domus - Mandataire : Monsieur Arpin Pascal - Auteur : Monsieur Corsi Pascal

PC 069 387 22 00154 déposé le 30 mai 2022 - Projet : Installation d'un bâtiment modulaire - Surface créée : 300 m² - Terrain : rue de Dôle Lyon 7ème Superficie du terrain : 15939 m² - Demandeur : Uls Sup- Smart Urban Port - Mandataire : Monsieur Castan Thomas - Auteur : Exndo Architectures 3 rue Sainte Marie des Terreaux 69001 Lyon 01

PC 069 382 22 00155 déposé le 31 mai 2022 - Projet : Changement de destination d'un local commercial et entrepôt en 2 logements, création de 2 mezzanines, changement de menuiseries et réfection de façades - Surface créée : 129 m² - Terrain : 17 rue Guynemer Lyon 2ème Superficie du terrain : 105 m² - Demandeur : Monsieur Santoro Patrice

PC 069 389 22 00156 déposé le 1er juin 2022 - Projet : Modification et réfection de façade, changement de menuiseries - Terrain : 39 Grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 136 m² - Demandeur : Monsieur Mekhalfi Nadjib

PC 069 385 22 00157 déposé le 1er juin 2022 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 28 logements et création de 29 aires de stationnement - Surface créée : 2196 m² - Terrain : 3 rue des Noyers Lyon 5ème Superficie du terrain : 3785 m² - Demandeur : Kaufman Et Broad - Mandataire : Monsieur Comtet Jean-Pierre - Auteur : Bbc Architectes 129 rue Poudrette 69120 Vaulx-en-Velin

PC 069 384 22 00158 déposé le 2 juin 2022 - Projet : Aménagement de bureaux, changement de menuiseries - Surface créée : 55 m² - Terrain : 38 cours Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 474 m² - Demandeur : Herbouville Valorisation - Auteur : Waterkeyn 68 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire

PC 069 384 22 00159 déposé le 3 juin 2022 - Projet : Construction d'une piscine et d'un pool house - Surface créée : 30 m² - Terrain : 75 rue chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 19621 m² - Demandeur : Nouba - Mandataire : Monsieur Martin Patrick - Auteur : De Oliveira Rachel

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon pendant la période du 30 mai au 3 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 387 22 00013 déposé le 30 mai 2022 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 25 rue Pierre Semard Lyon 7ème Superficie du terrain : 78432 m² - Demandeur : SNCF Voyageurs - Mandataire : Madame Hanique Danielle 2

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 30 mai au 3 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 385 22 00366 déposé le 30 mai 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 34,69 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 24 montée du Gourguillon Lyon 5ème Superficie du terrain : 277 m² - Demandeur : Madame Donguy Fanny

US 069 383 22 00368 déposé le 30 mai 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 46,10 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 122 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 333 m² - Demandeur : Financière Fmb - Mandataire : Monsieur Moissonnier Franck

US 069 383 22 00369 déposé le 30 mai 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 63,50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 122 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 333 m² - Demandeur : Financière Fmb - Mandataire : Monsieur Moissonnier Franck

US 069 383 22 00370 déposé le 30 mai 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 136,30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 122 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 333 m² - Demandeur : Financière Fmb - Mandataire : Monsieur Moissonnier Franck

US 069 387 22 00372 déposé le 1er juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41 m² en cabinet de médecine générale - Terrain : 18 rue Victorien Sardou Lyon 7ème Superficie du terrain : 899 m² - Demandeur : Madame Grange Emeline

US 069 388 22 00373 déposé le 30 mai 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 60 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 263 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 181 m² - Demandeur : Monsieur Malka Jérémie Régie : BGC Immo 60 rue Racine 69100 Villeurbanne

US 069 384 22 00375 déposé le 1er juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 35,60 m² pour l'extension du commerce de jardinerie - Terrain : 1 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème Superficie du terrain : 140 m² - Demandeur : Gloriette SAS - Mandataire : Madame Roche Frédérique Régie : Régie Gindre 3 grande rue de la Croix Rousse 69004 Lyon 04

US 069 389 22 00377 déposé le 31 mai 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation en location meublée de courte durée - Terrain : 66 rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 241 m² - Demandeur : Monsieur Levy Pierre

US 069 383 22 00379 déposé le 31 mai 2022 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 45,05 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 149 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 418 m² - Demandeur : SCI Lola - Mandataire : Monsieur Marchal Laurent Régie : Régie de Vendin 10 rue Roger Salengro 69009 Lyon 09

Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 30 mai au 3 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 384 22 00022 Décision du 31 mai 2022 à Neyret Immobilier 32 rue Belfort 69004 Lyon 04 - Projet : Reconstruction d'un mur de clôture - Terrain : 32 rue Belfort Lyon 4ème

DP 069 381 22 00084 Décision du 31 mai 2022 à Monsieur Segura Franck - Projet : Modification de toiture et création d'une mezzanine - Terrain : 1 place Louis Chazette Lyon 1er

DP 069 381 22 00102 Décision du 31 mai 2022 à Copropriété du 67 montée de la Grande côte 67 montée de la Grande côte 69001 Lyon 01 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 67 Montée de la Grande Côte Lyon 1er

DP 069 387 22 00131 Décision du 31 mai 2022 à Oralia Rosier Modica 9 rue Juliette Récamier 69005 Lyon 05 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 59 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème

DP 069 386 22 00153 Décision du 31 mai 2022 à Etz Haim Lubavitch 60 rue Crillon 69006 Lyon - Projet : Modification de toiture et construction d'une terrasse - Surface créée : 1 m² - Terrain : 60 rue Crillon Lyon 6ème

DP 069 382 22 00235 Décision du 31 mai 2022 à Monsieur Bouillet Jean-Pierre - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 rue de la Barre Lyon 2ème

DP 069 381 22 00261 Décision du 31 mai 2022 à Picq 8 rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 30 rue Sergent Blandan Lyon 1er

DP 069 381 22 00413 Décision du 31 mai 2022 à Soriev 10 rue Emile Zola 69190 St Fons - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 32 boulevard de la Croix Rousse Lyon 1er

DP 069 381 22 00470 Décision du 31 mai 2022 à Messine Immo Lyon 1 16 rue Dupont des Loges 75007 Paris 07 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 11 quai André Lassagne Lyon 1er

DP 069 388 22 00486 Décision du 31 mai 2022 à Monsieur Cuilleron Thibault - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue Saint Nestor Lyon 8ème

DP 069 384 22 00509 Décision du 3 juin 2022 à Madame Pourret Sophie - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 15 rue d'Austerlitz Lyon 4ème

DP 069 384 22 00618 Décision du 3 juin 2022 à SCI Imogen 17 rue Jacquard 69004 Lyon 04 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 20 - 22 rue Perrod Lyon 4ème

DP 069 386 22 00634 Décision du 31 mai 2022 à Régie Foncia Saint Louis 264 rue Garibaldi 69003 Lyon 03 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 111 rue Masséna Lyon 6ème

DP 069 382 22 00668 Décision du 31 mai 2022 à Smith SAS 16 rue Auguste Comte 69002 Lyon 02 - Projet : Ravalement et modifications de façade - Terrain : 54 rue Smith Lyon 2ème

DP 069 386 22 00697 Décision du 31 mai 2022 à ASF Toitures avenue de la Gare 69280 Marcilly d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 55 rue Molière Lyon 6ème

DP 069 386 22 00704 Décision du 31 mai 2022 à SCI Onepidjef 1 place Jules Ferry 69006 Lyon 06 - Projet : Changement de destination d'un local d'activités en logement - Surface créée : 148 m² - Terrain : 1 1 place Jules Ferry Lyon 6ème

DP 069 385 22 00716 Décision du 2 juin 2022 à Monsieur Tourret Jean-Marc - Projet : Modifications de façades, toiture et travaux intérieurs - Terrain : 68 rue Saint-Jean Lyon 5ème

DP 069 381 22 00729 Décision du 31 mai 2022 à Cabinet D.P.S. 574 chemin de Wette FAYS 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 rue Chavanne Lyon 1er

DP 069 381 22 00734 Décision du 31 mai 2022 à 1PG 1 rue Puits Gaillot 69001 Lyon 01 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Surface créée : 143 m² - Terrain : 1 rue Puits Gaillot Lyon 1er

DP 069 385 22 00750 Décision du 2 juin 2022 à SCI Dsm 499 Moo6 Viset Road Rawai Dlistrict 83130 Phuket - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 22 quai Romain Rolland Lyon 5ème

DP 069 384 22 00751 Décision du 3 juin 2022 à Monsieur Dufer Renaud 7 quai Sarrail 69006 Lyon 06 - Projet : Changement d'occultation - Terrain : 12 rue Jeanne Marie Célu Lyon 4ème

DP 069 387 22 00764 Décision du 31 mai 2022 à La maison bleue 148 152 route de la Reine 92512 Boulogne Billancourt cedex - Projet : Changement de destination de bureaux en crèche - Surface créée : 334 m² - Terrain : 30 rue Pré-Gaudry Lyon 7ème

DP 069 382 22 00790 Décision du 3 juin 2022 à SCI Guyot-Vignon 5 route du Pic 01260 Haut Valromey - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 9 rue Porte du Temple Lyon 2ème

DP 069 384 22 00798 Décision du 3 juin 2022 à Madame De Champs Morgane - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 place Marcel Bertone Lyon 4ème

DP 069 381 22 00806 Décision du 31 mai 2022 à Madame Djuwadje Julienne - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 27 rue René Leynaud Lyon 1er

DP 069 384 22 00808 Décision du 31 mai 2022 à Immo de France 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon 06 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 13 rue Barodet Lyon 4ème

DP 069 383 22 00839 Décision du 31 mai 2022 à R2I 11 cours du Docteur Long 69003 Lyon 03 - Projet : Modification de façade et de toiture et création de - Surface de plancher - Surface créée : 10 m² - Terrain : 104 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème

DP 069 384 22 00874 Décision du 3 juin 2022 à Madame Veyre Catherine - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 quai Joseph Gillet Lyon 4ème

DP 069 382 22 00897 Décision du 31 mai 2022 à Cabinet Tamburini 1 rue Pascal 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture et de souches de cheminées - Terrain : 21 - 22 place Carnot Lyon 2ème

DP 069 386 22 00907 Décision du 3 juin 2022 à Mille Aventures 11 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon 06 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 11 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 382 22 00909 Décision du 31 mai 2022 à White Knight C Grolée Carnot 91 93 boulevard Pasteur 75015 Paris 15 - Projet : Modification de façade - Terrain : 40 rue Ferrandière Lyon 2ème

DP 069 381 22 00921 Décision du 31 mai 2022 à Sky Bar 26 rue Hyppolite Flandrin 69001 Lyon 01 - Projet : Réfection de devanture et aménagement intérieur d'un restaurant - Surface créée : 8 m² - Terrain : 26 rue Hyppolite Flandrin Lyon 1er

DP 069 388 22 00927 Décision du 31 mai 2022 à Monsieur Guetat Benjamin 49 rue Gabriel Sarrazin 69008 Lyon 08 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 49 rue Gabriel Sarrazin Lyon 8ème

DP 069 382 22 00954 Décision du 31 mai 2022 à Casino Shop 14 rue Confort 69002 Lyon 02 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 14 rue Confort Lyon 2ème

DP 069 383 22 00955 Décision du 31 mai 2022 à Métropole de Lyon 20 rue de Lac 69505 Lyon - Projet : Modifications de façades - Terrain : 23 avenue du Château Lyon 3ème

DP 069 387 22 00960 Décision du 31 mai 2022 à Atelier BMJ 51 rue du Professeur Deperet 69160 Tassin la Demi Lune - Projet : Remplacement des châssis vitrés - Terrain : 59 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 383 22 00961 Décision du 31 mai 2022 à Madame Ballandras Coralie - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 138 avenue Felix Faure Lyon 3ème

- DP 069 383 22 00965 Décision du 31 mai 2022 à Monsieur Gauchard Alexandre - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 6 m² - Terrain : 10 rue Jean Renoir Lyon 3ème
- DP 069 383 22 00966 Décision du 31 mai 2022 à Monsieur Ouziel Antoine - Projet : Modification de toiture - Terrain : 8 Paul Bert Lyon 3ème
- DP 069 383 22 00975 Décision du 31 mai 2022 à Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement et modification de façades - Terrain : 56 - 58 rue Servient Lyon 3ème
- DP 069 386 22 00979 Décision du 3 juin 2022 à R'pro Franck Provost 1 cours Vitton 69006 Lyon 06 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 1 cours Vitton Lyon 6ème
- DP 069 384 22 00980 Décision du 3 juin 2022 à Monsieur Menneret Frédéric - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 rue Joseph Souлары Lyon 4ème
- DP 069 388 22 00985 Décision du 31 mai 2022 à Madame Neyroud Nicole - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 46 rue Varichon Lyon 8ème
- DP 069 381 22 01005 Décision du 31 mai 2022 à Quartier 122 montée de la Grande côte 69001 Lyon 01 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 112 Montée de la Grande Côte Lyon 1er
- DP 069 386 22 01006 Décision du 3 juin 2022 à Chez Terra 60 rue Auguste Comte 69002 Lyon 02 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 81 rue Duguesclin Lyon 6ème
- DP 069 383 22 01035 Décision du 31 mai 2022 à Madame Bonnin Michèle03 - Projet : Construction d'un abri de jardin - Surface créée : 15 m² - Terrain : 5 rue Jules Massenet Lyon 3ème
- DP 069 383 22 01088 Décision du 31 mai 2022 à Foncière Jae 39 rue Washington 75008 PARIS 08 - Projet : Modification de façade - Terrain : 86 rue du Dauphiné Lyon 3ème
- DP 069 384 22 01159 Décision du 3 juin 2022 à Association Amicale Croix- Roussienne 37 rue Henri Gorjus 69004 Lyon 04 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 37 rue Henri Gorjus Lyon 4ème
- DP 069 383 22 01174 Décision du 31 mai 2022 à Monsieur Gebelle René - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 cours Richard Vitton Lyon 3ème

Permis de construire délivré par la Ville de Lyon pendant la période du 30 mai au 3 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 383 21 00335 - Arrêté du 31 mai 2022 à Funecap Sud Est rue du Souvenir Français 83390 Cuers - Projet : Changement de destination d'un logement et d'un local artisanal en un commerce Extension du bâtiment en RDC Modifications des façades, des toitures et des clôtures - Surface créée : 238 m² - Terrain : 94 boulevard Pinel Lyon 3ème

Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 30 mai au 3 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

- US 069 383 22 00131 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Zadrozynski Francis - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 57,46 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 69 Bis place Voltaire Lyon 3ème
- US 069 381 22 00132 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Denoyel Franck - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 23 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Lemot Lyon 1er
- US 069 383 22 00143 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Remy Loïc - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation en location meublée de courte durée - Terrain : 209 rue Paul Bert Lyon 3ème
- US 069 389 22 00144 - Arrêté du 2 juin 2022 à Madame Guebaila Férouze - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée courte durée - Terrain : 6 rue Dumas Lyon 9ème
- US 069 381 22 00147 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur BARRIER Rémy - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 18,63 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 rue St Polycarpe Lyon 1er
- US 069 384 22 00152 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Palandre William - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41,83 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue de la Tour du Pin Lyon 4ème
- US 069 381 22 00153 - Arrêté du 2 juin 2022 à Madame Ducros Maryline Joëlle Nadine - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 38 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 rue Philippe Gonnard Lyon 1er
- US 069 388 22 00154 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Mornet Cécile - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 58 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 63 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème
- US 069 387 22 00155 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Jouve Nathalie - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 43,21 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 39 rue André Bollier Lyon 7ème
- US 069 381 22 00156 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Elineau Jean-Eudes - Projet : Changement d'usage de 52 m² d'un local d'habitation en location meublée de courte durée - Terrain : 2 rue Philibert Delorme Lyon 1er
- US 069 386 22 00157 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Derrien Paul-Henri - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 87 cours Lafayette Lyon 6ème
- US 069 383 22 00158 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Caulliez Grégory - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 1 avenue Lacassagne Lyon 3ème
- US 069 388 22 00160 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame et Monsieur Renaux Emily et Thierry - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,89 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 44 rue St Mathieu Lyon 8ème
- US 069 383 22 00163 - Arrêté du 2 juin 2022 à Madame Saintot Bénédicte - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de en location meublée de courte durée - Terrain : 20 rue de la Rize Lyon 3ème
- US 069 383 22 00183 - Arrêté du 2 juin 2022 à Madame Duchamp Frédérique - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 46,28 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 72 rue Villeroy Lyon 3ème
- US 069 382 22 00186 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Micoulaz Bon Amandine - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 55,70 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 38 quai Saint Antoine Lyon 2ème
- US 069 385 22 00187 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Bon Mathieu - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 49,75 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 11 quai Romain Rolland Lyon 5ème
- US 069 383 22 00189 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Sanioossian Valérie - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 88,25 m² en cabinet d'avocat - Terrain : 159 rue de Créqui Lyon 3ème
- US 069 383 22 00190 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Pascal Marjorie - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 88,25 m² en cabinet d'avocat - Terrain : 159 rue de Créqui Lyon 3ème
- US 069 384 22 00204 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Renaudot Damien - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 19,07 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 20 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème
- US 069 383 22 00206 - Arrêté du 2 juin 2022 à Madame et Monsieur Danciu Diana et Razvan - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 73,83 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 26 bis rue de la Cité Lyon 3ème
- US 069 386 22 00212 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Joucla Guillaume - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 57,80 m²

en location meublée de courte durée - Terrain : 2 quai Général Sarrail Lyon 6ème

US 069 382 22 00216 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Mathiolon Marie Elisabeth - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 44 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 47 rue des Remparts d'Ainay Lyon 2ème

US 069 384 22 00221 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Bou Mansour Payen Nehme - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 15 rue Dumenge Lyon 4ème

US 069 383 22 00231 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Lesne Bastien - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 63,11 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 224 cours La Fayette Lyon 3ème

US 069 387 22 00236 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Rety Frédéric - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18,63 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 84 rue Jaboulay Lyon 7ème

US 069 381 22 00238 - Arrêté du 2 juin 2022 à Madame Achachera Mama-Dalila - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30,57 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue Désirée Lyon 1er

US 069 386 22 00243 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Favre Dominique - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 28,96 m² constitué de deux lots en location meublée de courte durée - Terrain : 27 rue de Sèze Lyon 6ème

US 069 384 22 00245 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Berliat Gérard - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 21 rue Dumenge Lyon 4ème

US 069 385 22 00246 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Saman Nimol - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18,30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 64 quai Pierre Scize Lyon 5ème

US 069 385 22 00249 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Fontaine Ludovic - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 1 bis rue de la Loge Lyon 5ème

US 069 385 22 00250 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Larcher Iann - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 52 rue Saint Jean Lyon 5ème

US 069 385 22 00251 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Larcher Catherine - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 52 rue Saint Jean Lyon 5ème

US 069 384 22 00252 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Morestin-Cadet Paul - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème

US 069 382 22 00259 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Panek Jocelyn - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 23,34 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue de la Poulaille Lyon 2ème

US 069 386 22 00260 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Rouch Jordan - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 53,91 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 104 boulevard des Belges Lyon 6ème

US 069 387 22 00262 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Claude Denis - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 40,03 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 304 rue Garibaldi Lyon 7ème

US 069 381 22 00265 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Albanesi Loïc - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 26,40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 28 rue Lanterne Lyon 1er

US 069 387 22 00271 - Arrêté du 2 juin 2022 à Madame Emsallem Julie - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18,70 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 56 rue Salomon Reinach Lyon 7ème

US 069 384 22 00272 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Barret Jean-Paul - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 38 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 56 rue Henri Gorjus Lyon 4ème

US 069 387 22 00274 - Arrêté du 2 juin 2022 à Monsieur Ben Romdhane Morsi - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 33 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue Cavenne Lyon 7ème

US 069 383 22 00280 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Grimaldi Adrien - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 128 rue Baraban Lyon 3ème

US 069 389 22 00281 - Arrêté du 31 mai 2022 à Smart Home Immobilier Conseil - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 32 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Dumas Lyon 9ème

US 069 387 22 00282 - Arrêté du 2 juin 2022 à Smart Home Immobilier Conseil - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 17 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue Hector Malot Lyon 7ème

US 069 382 22 00283 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Moslih Amaria - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 23,51 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 5 rue du Port du Temple Lyon 2ème

US 069 389 22 00285 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Ferriol Julien - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue du Marché Lyon 9ème

US 069 385 22 00295 - Arrêté du 31 mai 2022 à Monsieur Forestier Philippe - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 1 rue Docteur Augros Lyon 5ème

US 069 385 22 00300 - Arrêté du 31 mai 2022 à Madame Pereira Béatrice - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 57,36 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 52 rue Tramassac Lyon 5ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 386 22 00058 T01 déposée le 9 juin 2022 Transfert - Projet : Modification de toiture - Terrain : 40 Rue Sainte - Geneviève Lyon 6ème Superficie du terrain : 363 m² - Demandeur : Madame Collinet Amandine

DP 069 381 22 01343 déposée le 6 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 Rue Neuve Lyon 1er Superficie du terrain : 409 m² - Demandeur : Goiko Grill France - Mandataire : Monsieur Camiña Eduardo

DP 069 383 22 01344 déposée le 6 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 261 rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 729 m² - Demandeur : ASF Toitures - Mandataire : Monsieur Pagnon Armel

DP 069 389 22 01345 déposée le 6 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 33 rue Claire Lyon 9ème Superficie du terrain : 227 m² - Demandeur : ASF Toitures - Mandataire : Monsieur Pagnon Armel

DP 069 384 22 01346 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 29 rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 224 m² - Demandeur : Madame Disdier Valérie

DP 069 384 22 01347 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Changement de destination et création de mezzanine - Surface créée : 116 m² - Terrain : 50 grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 545 m² - Demandeur : SCI Croix Rousse République - Mandataire : Monsieur Hodara Ari

DP 069 386 22 01348 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 71-75 rue D'Inkermann Lyon 6ème Superficie du terrain : 499 m² - Demandeur : Roche et Cie - Mandataire : Madame Saïbi Chrystel

DP 069 383 22 01349 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 90 bis cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 462 m² - Demandeur : Cabinet Berne - Mandataire : Cabinet Berne

DP 069 386 22 01350 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de service - Terrain : 117 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 1056 m² - Demandeur : Marines - Mandataire : Madame Vogé Marie

DP 069 385 22 01351 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Changement de menuiserie - Terrain : 7 place Benoît Crepu Lyon 5ème Superficie du terrain : 174 m² - Demandeur : Monsieur Bekel Yannis

- DP 069 388 22 01353 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 23-27 rue Saint Gervais Lyon 8ème Superficie du terrain : 3518 m² - Demandeur : SDC Le courteys - Mandataire : Madame Jandard Isabelle
- DP 069 382 22 01354 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 8 rue Fleurieu Lyon 2ème Superficie du terrain : 356 m² - Demandeur : Cabinet D.P.S. - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent
- DP 069 383 22 01355 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 Ter rue de Nazareth Lyon 3ème Superficie du terrain : 2594 m² - Demandeur : Monsieur Cafiero Thomas
- DP 069 387 22 01356 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 3 m² - Terrain : 2 rue de la Grande Famille Lyon 7ème Superficie du terrain : 790 m² - Demandeur : Madame Bazzoli Nathalie
- DP 069 385 22 01357 déposée le 7 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 54 rue de la Favorite Lyon 5ème Superficie du terrain : 4983 m² - Demandeur : Monsieur Collotte François
- DP 069 385 22 01358 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 89 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 273 m² - Demandeur : Monsieur Caveriviere Pierre-Antoine
- DP 069 387 22 01359 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile (5 G) - Terrain : 36 rue Camille Roy Lyon 7ème Superficie du terrain : 967 m² - Demandeur : Cellnex France - Mandataire : Monsieur Darmigny Arnaud
- DP 069 386 22 01361 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 4 quai de Serbie Lyon 6ème Superficie du terrain : 250 m² - Demandeur : Monsieur Josselin Pierre
- DP 069 381 22 01362 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 122/126 boulevard de la Croix Rousse Lyon 1er Superficie du terrain : 899 m² - Demandeur : SNC Régie Pedrini - Mandataire : Monsieur Pedrini Anthony
- DP 069 386 22 01363 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 boulevard des Brotteaux Lyon 6ème Superficie du terrain : 220 m² - Demandeur : Bao Ramen - Mandataire : Monsieur Ren Boajiang
- DP 069 383 22 01364 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 22 rue de l'Eglise Lyon 3ème Superficie du terrain : 608 m² - Demandeur : Energygo - Mandataire : Monsieur Savail Eric
- DP 069 383 22 01365 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 47 rue Desaix Lyon 3ème Superficie du terrain : 13184 m² - Demandeur : 6e Sens Retail - Mandataire : Madame Caudard Anne
- DP 069 383 22 01366 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Remplacement de menuiseries - Terrain : 27 rue de la Bannière Lyon 3ème Superficie du terrain : 2132 m² - Demandeur : Madame Guillebert Anne-Laure
- DP 069 389 22 01367 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 38 rue de la Claire Lyon 9ème Superficie du terrain : 226 m² - Demandeur : Café de la gare - Mandataire : Monsieur Di Litta Thierry
- DP 069 386 22 01368 déposée le 8 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 81 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 332 m² - Demandeur : Régie Lescuyer - Mandataire : Monsieur De Montgrand Benoit
- DP 069 383 22 01369 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 31 m² - Terrain : 20 rue Jeanne D'Arc Lyon 3ème Superficie du terrain : 1395 m² - Demandeur : Monsieur Gilibert Sébastien
- DP 069 388 22 01370 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Installation de pompes à chaleur - Terrain : 2 rue Laurent Carle Lyon 8ème Superficie du terrain : 158 m² - Demandeur : Immavin
- DP 069 388 22 01371 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 83C rue Laennec Lyon 8ème Superficie du terrain : 816 m² - Demandeur : Régie Pozetto - Mandataire : Monsieur Pozetto Vincent
- DP 069 387 22 01372 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Installation d'une antenne de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 289 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 745 m² - Demandeur : Totem France - Mandataire : Monsieur Papin Thierry
- DP 069 388 22 01373 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Installation d'une barrière, clôtures, local poubelle, réaménagement des stationnements voitures et vélos, plantation d'arbres - Terrain : 60 rue Ludovic Arrachart Lyon 8ème Superficie du terrain : 32893 m² - Demandeur : GrandLyon Habitat - Mandataire : Monsieur Tricot Jean-Luc
- DP 069 381 22 01374 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 21 rue des Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 276 m² - Demandeur : Madame Valla Christine
- DP 069 387 22 01376 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 35 rue Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 337 m² - Demandeur : Cabinet D.P.S. - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent
- DP 069 385 22 01377 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 25 quai Romain Rolland Lyon 5ème Superficie du terrain : 439 m² - Demandeur : Cabinet D.P.S. - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent
- DP 069 385 22 01378 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 12 Impasse des mûres Lyon 5ème Superficie du terrain : 3113 m² - Demandeur : Madame MARSOT Michèle
- DP 069 382 22 01379 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9 rue des Archers Lyon 2ème Superficie du terrain : 552 m² - Demandeur : Régie Oralía - Mandataire : Madame Chikh Zohra
- DP 069 383 22 01380 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Rénovation complète d'une maison avec surélévation, modification de toiture, changement de menuiseries et ravalement de façade - Surface créée : 17 m² - Terrain : 39 avenue du Château Lyon 3ème Superficie du terrain : 422 m² - Demandeur : Monsieur Faillieres Nicolas
- DP 069 387 22 01381 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureau - Surface créée : 58 m² - Terrain : 44 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 240 m² - Demandeur : SCI Meditari - Mandataire : Monsieur Filice De Barros Artur
- DP 069 386 22 01382 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 77 rue Masséna Lyon 6ème Superficie du terrain : 180 m² - Demandeur : Monsieur Rivoller Stéphane
- DP 069 387 22 01383 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 16 rue Cavenne Lyon 7ème Superficie du terrain : 458 m² - Demandeur : G2L - Mandataire : Monsieur Lorenzi Hervé
- DP 069 384 22 01384 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en habitation - Surface créée : 27 m² - Terrain : 4 rue Victor Fort Lyon 4ème Superficie du terrain : 321 m² - Demandeur : Monsieur Arin Pierre
- DP 069 383 22 01385 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Création d'une mezzanine et réfection de devanture - Surface créée : 20 m² - Terrain : 184 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 334 m² - Demandeur : CCTV - Mandataire : Monsieur Cheminat Pierre
- DP 069 382 22 01386 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 15 rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 216 m² - Demandeur : Le Saint Basile - Put'in - Mandataire : Monsieur Bureau Wilfried
- DP 069 382 22 01387 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 34 rue Palais Grillet Lyon 2ème Superficie du terrain : 130 m² - Demandeur : Sesame Coffee - Mandataire : Madame Gacon Bernard Jessica
- DP 069 383 22 01388 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 249 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 1272 m² - Demandeur : Sasi Aidi - Mandataire : Monsieur Xiaoyue Yang
- DP 069 383 22 01389 déposée le 9 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 52 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 5338 m² - Demandeur : Ville de Lyon
- DP 069 382 22 01390 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Modifications de façade - Terrain : 11 rue Antoine Salles Lyon 2ème Superficie du terrain : 3433 m² - Demandeur : Lyon Parc Auto - Mandataire : Madame Gibert Pascale
- DP 069 389 22 01391 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 58 quai Paul Sedallian Lyon 9ème Superficie du terrain : 284 m² - Demandeur : Nexity - Mandataire : Madame Lesage Jennifer
- DP 069 382 22 01392 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 10 place Carnot Lyon 2ème Superficie du terrain : 597 m² - Demandeur : Linh - Mandataire : Madame Duong Thi The Quang

DP 069 387 22 01393 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue Domer Lyon 7ème Superficie du terrain : 104 m² - Demandeur : Citya Bourguignon Palluat - Mandataire : Monsieur Bour Damien

DP 069 383 22 01394 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Installation de clôture - Terrain : 16 rue des Tuilliers Lyon 3ème Superficie du terrain : 1124 m² - Demandeur : Mercier Immobilier - Mandataire : Monsieur Victorion Frédéric

DP 069 388 22 01395 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades avec ITE - Terrain : 1 avenue Jean Mermoz Lyon 8ème Superficie du terrain : 2227 m² - Demandeur : Citya Barioz - Mandataire : Monsieur Gaucher Pierre-Yves

DP 069 385 22 01396 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 9 rue Chanteclair Lyon 5ème Superficie du terrain : 613 m² - Demandeur : Monsieur Beillon Olivier

DP 069 386 22 01397 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Ravalement et modification de façades - Terrain : 137 rue Sully Lyon 6ème Superficie du terrain : 284 m² - Demandeur : Régie Saint Louis - Mandataire : Madame Bertrand Isabelle

DP 069 381 22 01398 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 19 rue de Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 154 m² - Demandeur : SDC du 19 rue de Flesselles - C/O Régie Juron Tripier - Mandataire : Madame Martin Béatrice

DP 069 386 22 01399 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Ravalement et modification de façade - Terrain : 107 cours La Fayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 391 m² - Demandeur : Cabinet Berne - Mandataire : Monsieur Archeny Guillaume

DP 069 389 22 01400 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Extension avec ITE, modifications de facade - Surface créée : 25 m² - Terrain : 19 chemin du Petit Montessuy Lyon 9ème Superficie du terrain : 958 m² - Demandeur : Madame Manzano Bay Caroline

DP 069 388 22 01401 déposée le 10 juin 2022 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 10 rue Commandant Pegout Lyon 8ème Superficie du terrain : 3285 m² - Demandeur : Association Diocésaine de Lyon - Mandataire : Madame Bouscayrol Véronique

Permis d'aménager déposé à la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PA 069 383 22 00007 déposé le 7 juin 2022 - Projet : Création d'un lot à bâtir - Terrain : 24 rue Roux Soignat Lyon 3ème Superficie du terrain : 704 m² - Demandeur : Ax'home - Mandataire : Monsieur Cocco Didier - Auteur : Qui Plus Est Architectes François Machecourt 8 rue Louis Juttet 69410 Champagne au Mont d'Or

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 388 19 00138 M02 déposé le 9 juin 2022 Modificatif - Projet : Démolition de 2 maisons individuelles et construction d'un ensemble immobilier de 36 logements et 48 aires de stationnement - Surface créée : 2255 m² - Terrain : 26-28-30 rue du Puisard Lyon 8ème Superficie du terrain : 1188 m² - Demandeur : Bouygues Immobilier - Mandataire : Monsieur Lecorre Alexandre - Auteur : Oworkshop Ouazzani Hassane

PC 069 384 19 00330 M02 déposé le 7 juin 2022 Modificatif - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment puis surélévation d'un immeuble d'intérêt collectif et de logements, construction d'un immeuble de logements, bureaux et création de 58 aires de stationnement. - Surface créée : 5156 m² - Terrain : 65-69 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 3247 m² - Demandeur : Gr Foncière de Participations - Mandataire : Monsieur Franchet Maxime - Auteur : Soho - Atlas-In Fine 30 quai Perrache 69002 Lyon cedex 02

PC 069 387 21 00165 M01 déposé le 10 juin 2022 Modificatif - Projet : Changement de destination de bureaux en restaurants, construction de terrasses et création d'un escalier extérieur - Surface créée : 392 m² - Terrain : 2 avenue Tony Garnier Lyon 7ème Superficie du terrain : 1624 m² - Demandeur : SAS Echangeur Gerland - Mandataire : Monsieur Petiau Benoît - Auteur : Soho Atlas in Fine 30 quai Perrache 69002 Lyon

PC 069 388 21 00314 M01 déposé le 10 juin 2022 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 19 logements et création de 17 places de stationnement - Surface créée : 1405 m² - Terrain : 26 et 28 rue Jean Desparmet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1630 m² - Demandeur : SCI Elegance 2022 - Mandataire : Monsieur Vincent Patrick - Auteur : Archigroup 411 allée des Noisetiers 69773 Limonest cedex

PC 069 381 22 00160 déposé le 6 juin 2022 - Projet : Modifications de façades - Surface créée : 26 m² - Terrain : 11 rue des Augustins Lyon 1er Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : GrandLyon Habitat - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël - Auteur : Monsieur Noir Philippe

PC 069 381 22 00160 déposé le 6 juin 2022 - Projet : Modifications de façades - Surface créée : 26 m² - Terrain : 11 rue des Augustins Lyon 1er Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : GrandLyon Habitat - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël - Auteur : Monsieur Noir Philippe

PC 069 387 22 00161 déposé le 7 juin 2022 - Projet : Modifications de façades - Terrain : 89 rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 2030 m² - Demandeur : SCI Les Enfants d'Abord - Mandataire : Madame Reiter-Slama Suzette - Auteur : Monsieur Meunier Michel

PC 069 383 22 00162 déposé le 7 juin 2022 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 106 m² - Terrain : 53 rue Trarieux Lyon 3ème Superficie du terrain : 800 m² - Demandeur : Monsieur Pujolas Rémy - Auteur : Monsieur Jézéquel Alexandre

PC 069 385 22 00163 déposé le 8 juin 2022 - Projet : Extension et surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 95 m² - Terrain : 25 rue de l'Oiseau Blanc Lyon 5ème Superficie du terrain : 426 m² - Demandeur : Monsieur Moiroux Frédéric - Auteur : Monsieur Grandvaux Frédéric

PC 069 383 22 00164 déposé le 8 juin 2022 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 160 m² - Terrain : 243 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 652 m² - Demandeur : Monsieur Hage Nicolas - Auteur : Monsieur Silvy-Leligois Mathieu

PC 069 385 22 00165 déposé le 9 juin 2022 - Projet : Restauration des façades - Terrain : 3 place Neuve Saint Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 122 m² - Demandeur : Indivision Cambier/ David C/ O EIF - Auteur : Nussle Architectes Jérôme 5 rue Jussieu 69002 Lyon 02

PC 069 383 22 00166 déposé le 10 juin 2022 - Projet : Extension et rénovation d'une maison individuelle - Surface créée : 83 m² - Terrain : 255 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 911 m² - Demandeur : Monsieur Amsellem Lionel - Auteur : Madame Dutrieux Amanda

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 389 22 00014 déposé le 7 juin 2022 - Projet : Démolition d'une annexe - Terrain : 78 rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 1013 m² - Demandeur : CDC Habitat - Mandataire : Monsieur Ladaviere Romain

PD 069 382 22 00015 déposé le 7 juin 2022 - Projet : Démolition d'un plancher - Terrain : 31 rue Grenette Lyon 2ème Superficie du terrain : 354 m² - Demandeur : Chaussures Eram - Mandataire : Monsieur Lechaux Christophe

PD 069 383 22 00016 déposé le 9 juin 2022 - Projet : Démolition d'une véranda - Terrain : 39 avenue du Château Lyon 3ème Superficie du terrain : 422 m² - Demandeur : Monsieur Faillieres Nicolas

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 386 22 00409 déposé le 7 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 73,19 m² en activités de service - Terrain : 117 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 1056 m² - Demandeur : Marines - Mandataire : Madame Vogé Marie

US 069 383 22 00413 déposé le 10 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 88,10 m² en bureaux de services administratifs pour la mise en commun des moyens humains (salariés ou prestataires), matériels et outils pédagogiques dans le cadre des activités de formation et de coaching des membres du groupement - Terrain : 224 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 3183 m² - Demandeur : Gie ABC Formation - Mandataire : Monsieur Fayette Philippe Régie : Innovacti 87 rue Garibaldi 69006 Lyon 06

US 069 387 22 00417 déposé le 9 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 57,78 m² en cabinet de psychologie - Terrain : 44 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 240 m² - Demandeur : SCI Meditari - Mandataire : Monsieur Filice de Barros Artur

Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

- DP 069 387 20 00341 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur barral gilles - Projet : Modification de façade - Terrain : 46 rue du Rhône Lyon 7ème
- DP 069 381 22 00217 Décision du 7 juin 2022 à Cabinet D.P.S. 574 chemin de Wette FAYS 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 rue René Leynaud Lyon 1er
- DP 069 381 22 00301 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Bouillot Henri - Projet : Modification de toiture - Terrain : 25 montée de la Butte Lyon 1er
- DP 069 381 22 00331 Décision du 7 juin 2022 à GrandLyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 6 rue des Fantasques Lyon 1er
- DP 069 389 22 00532 Décision du 9 juin 2022 à Constructa Asset Management 49 cours Vitton 69006 Lyon 06 - Projet : Modification de façade - Terrain : 47 - 51 rue des Docks Lyon 9ème
- DP 069 385 22 00533 Décision du 7 juin 2022 à Isowatt 22 chemin du Tronchon 69570 Dardilly - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 30 rue Joliot Curie Lyon 5ème
- DP 069 389 22 00540 Décision du 9 juin 2022 à Sci Rhin et Danube 37 rue du Sergent Berthet 69265 Lyon Cedex 09 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 - 10 rue Rhin et Danube Lyon 9ème
- DP 069 388 22 00559 Décision du 7 juin 2022 à Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 29 - 31 rue Antoine Pericaud Lyon 8ème
- DP 069 382 22 00613 Décision du 7 juin 2022 à Camille D. Bijoux 38 rue Auguste Comte 69002 Lyon 02 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 38 rue Auguste Comte Lyon 2ème
- DP 069 382 22 00626 Décision du 7 juin 2022 à Métropole de Lyon - DGEEP - Service ouvrages d'art 20 rue du Lac 69003 Lyon 03 - Projet : Réfection de voirie et d'un pont - Terrain : Pont Bonaparte Lyon 2ème
- DP 069 387 22 00641 Décision du 9 juin 2022 à Madame Girard Capucine - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 2 rue de Toulon Lyon 7ème
- DP 069 381 22 00643 Décision du 7 juin 2022 à SC Sabimmo 31 C chemin du Vieux Chêne 38240 Meylan - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 79 m² - Terrain : 3 rue de la Fromagerie Lyon 1er
- DP 069 384 22 00702 Décision du 7 juin 2022 à la Ville de Lyon 1 place de la Comédie 69205 Lyon - Projet : Fermeture d'un auvent - Terrain : 65 boulevard des Canuts Lyon 4ème
- DP 069 382 22 00726 Décision du 7 juin 2022 à Madame Poiroux Anne-Sophie - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Surface créée : 73 m² - Terrain : 6 place Carnot Lyon 2ème
- DP 069 388 22 00752 Décision du 7 juin 2022 au Centre Léon Berard 28 rue Laennec 69373 Lyon cedex 08 - Projet : Réalisation d'une fresque murale - Terrain : 1 place Joseph Renaut Lyon 8ème
- DP 069 384 22 00757 Décision du 7 juin 2022 à GrandLyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'un mur de clôture, installation d'un portail et modification du point de présentation des déchets ménagers - Terrain : 29, 31, 33 rue Pernon Lyon 4ème
- DP 069 389 22 00769 Décision du 7 juin 2022 à SCI Devimob 59 chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 43 quai Hippolyte Jaÿr Lyon 9ème
- DP 069 382 22 00782 Décision du 7 juin 2022 à Thomas Belmonte In mon interieur 9 place Raspail 69007 Lyon 07 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 20 rue Auguste Comte Lyon 2ème
- DP 069 389 22 00816 Décision du 9 juin 2022 à la Ville de Lyon - Direction gestion technique des bâtiments - 69205 Lyon cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3-6 rue Tissot Lyon 9ème
- DP 069 383 22 00824 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Canonne Olivier - Projet : Modification de toiture - Terrain : 72 rue du Dauphiné Lyon 3ème
- DP 069 386 22 00827 Décision du 7 juin 2022 à Syndicat Imm 7-7 Bis boulevard des Belges 7 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 et 7 bis boulevard des Belges Lyon 6ème
- DP 069 381 22 00840 Décision du 7 juin 2022 à la Ville de Lyon - Direction gestion technique des bâtiments - 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Plantation d'arbres et mise en accessibilité d'un équipement d'intérêt collectif - Terrain : 5 rue Raymond Lyon 1er
- DP 069 389 22 00841 Décision du 9 juin 2022 à Monsieur Bourgeois Nicolas - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 52 rue Albert Falsan Lyon 9ème
- DP 069 386 22 00844 Décision du 8 juin 2022 à Monsieur Saby Anatole Bruno Nicolas 72 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 - Projet : Modification de façade - Terrain : 72 boulevard des Belges Lyon 6ème
- DP 069 389 22 00865 Décision du 9 juin 2022 à Régie Rochon Lesne 28 quai Hippolyte Jaÿr 69009 Lyon 09 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 rue Fayolle Lyon 9ème
- DP 069 385 22 00881 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Herbage Benjamin - Projet : Modification de toiture - Terrain : 29 avenue du Point du Jour Lyon 5ème
- DP 069 386 22 00901 Décision du 7 juin 2022 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 112 rue Bossuet Lyon 6ème
- DP 069 384 22 00911 Décision du 7 juin 2022 à Tsarap Karadoc 8 10 rue Jacquard 69004 Lyon 04 - Projet : Ravalement de façade, réfection de toiture et d'une cage d'escaliers - Terrain : 8 rue Jacquard Lyon 4ème
- DP 069 382 22 00922 Décision du 7 juin 2022 à Axotel Hotel 12 14 rue Marc-Antoine Petit 69002 Lyon 02 - Projet : Remise en peinture de la devanture - Terrain : 12 - 14 rue Marc Antoine Petit Lyon 2ème
- DP 069 385 22 00930 Décision du 7 juin 2022 à SAS Nouvel'Ere 43 rue de Trion 69005 Lyon 05 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 43 rue de Trion Lyon 5ème
- DP 069 385 22 00938 Décision du 7 juin 2022 à Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 43 rue du Docteur Albéric Pont Lyon 5ème
- DP 069 385 22 00942 Décision du 9 juin 2022 à Madame Lambert Madeleine - Projet : Modification de clôtures et installation d'un portail - Terrain : 3 rue Jean Louis Vincent Lyon 5ème
- DP 069 385 22 00946 Décision du 9 juin 2022 à Madame Urgesi Sandra - Projet : Pose de jalousie et lambrequins sur 3 fenêtres - Terrain : 2 place Ennemond Fousseret Lyon 5ème
- DP 069 384 22 00950 Décision du 7 juin 2022 à Madame Bonneville Camille - Projet : Modification de toiture - Terrain : 11 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème
- DP 069 389 22 00963 Décision du 7 juin 2022 à Régie Devendin 10 rue Roger Salengro 69009 Lyon 09 - Projet : Modification de façade et installation d'une clôture - Terrain : 16 rue Chinard Lyon 9ème
- DP 069 387 22 00981 Décision du 7 juin 2022 à SAS Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 45 avenue Berthelot Lyon 7ème

- DP 069 387 22 00982 Décision du 7 juin 2022 à Entreprise Bouvard 49 avenue Lefèvre 69120 Vaulx en Velin - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 Grande rue de la Guillotière Lyon 7ème
- DP 069 386 22 00997 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Hareux Didier - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 31 rue Fénelon Angle Vendôme Lyon 6ème
- DP 069 384 22 01001 Décision du 7 juin 2022 à Madame Brosset Muriel - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue de la tour du pin Lyon 4ème
- DP 069 384 22 01002 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Bonnefoy Thomas - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue de la Tour du Pin Lyon 4ème
- DP 069 386 22 01007 Décision du 9 juin 2022 à SAS l'Ormiellerie 11 place Charles de Gaulle 69130 Ecully - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 34 rue Juliette Recamier Lyon 6ème
- DP 069 384 22 01011 Décision du 7 juin 2022 à Menuiserie Charpente de Bron 10 rue Marcel Sembat 69500 Bron - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 58 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème
- DP 069 383 22 01014 Décision du 8 juin 2022 à Monsieur Bissardon Mathieu - Projet : Modification de façade et de toiture - Surface créée : 35 m² - Terrain : 26 rue de la Ruche Lyon 3ème
- DP 069 385 22 01017 Décision du 7 juin 2022 à Syndic bénévole Villa Mary 57 rue Benoist Mary 69005 Lyon 05 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 57 rue Benoist Mary Lyon 5ème
- DP 069 387 22 01018 Décision du 7 juin 2022 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 19 rue Saint Michel Lyon 7ème
- DP 069 381 22 01028 Décision du 7 juin 2022 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 15 rue Ornano Lyon 1er
- DP 069 381 22 01029 Décision du 7 juin 2022 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 17 rue Ornano Lyon 1er
- DP 069 381 22 01033 Décision du 7 juin 2022 à Certa toiture 409 petit chemin de Bordelan 69400 Villefranche sur Saône - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 rue Désirée Lyon 1er
- DP 069 385 22 01046 Décision du 9 juin 2022 à Agesca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 199 rue Joliot Curie Lyon 5ème
- DP 069 388 22 01049 Décision du 7 juin 2022 à Madame Poncet Françoise - Projet : Remise en peinture d'un mur de clôture - Terrain : 18 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème
- DP 069 381 22 01051 Décision du 7 juin 2022 à Madame Couderette Guylaine - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 rue des Fantasques Lyon 1er
- DP 069 382 22 01059 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Kerloc'h Yvan - Projet : Modification de façade - Terrain : 48 rue de Condé Lyon 2ème
- DP 069 382 22 01060 Décision du 7 juin 2022 à Entreprise Bouvard 49 avenue Lefèvre 69120 Vaulx en Velin - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 4 rue Confort Lyon 2ème
- DP 069 389 22 01066 Décision du 9 juin 2022 à Madame Blanchard Claire - Projet : Construction d'une véranda - Terrain : 10 rue Louis Bouquet Lyon 9ème
- DP 069 389 22 01077 Décision du 6 juin 2022 à Madame Comte Sophie - Projet : Extension d'une maison individuelle, modification de clôture, installation d'un portail et d'un portillon - Surface créée : 20 m² - Terrain : 15 Allée des Cavatines Lyon 9ème
- DP 069 383 22 01079 Décision du 7 juin 2022 à Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 94 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème
- DP 069 381 22 01084 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Delplanque Xavier Maurice Marc - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 11 rue Imbert Colomes Lyon 1er
- DP 069 383 22 01089 Décision du 9 juin 2022 à Esset Property Management 23 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire et Cuire - Projet : Installation de clôture et de portillons - Terrain : 40 rue de la Villette Lyon 3ème
- DP 069 381 22 01090 Décision du 7 juin 2022 à SCI Mont Cindre Ivest 10 rue des Archers 69002 Lyon 02 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue Vitet Lyon 1er
- DP 069 385 22 01095 Décision du 7 juin 2022 à Monsieur Plattner Pascal - Projet : Modification de toiture - Terrain : 13 rue des Noyers Lyon 5ème
- DP 069 385 22 01115 Décision du 7 juin 2022 à Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon cedex 03 - Projet : Abattage de 11 arbres - Terrain : 1 place des Minimes Lyon 5ème
- DP 069 385 22 01183 Décision du 9 juin 2022 à Régie Bari 14 rue Tronchet 69006 Lyon 06 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 47 rue Saint Georges Lyon 5ème
- DP 069 388 22 01246 Décision du 10 juin 2022 à Ville de Lyon - Direction de la construction - 69205 Lyon cedex 01 - Projet : Abattage de 4 arbres (cyprès) - Terrain : 30 avenue Paul Santy Square Varichon Lyon 8ème

Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

- PC 069 383 17 00152 M02 - Arrêté du 7 juin 2022 Modificatif à Monsieur Raymond Alexandre - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 162 m² - Terrain : 64 rue Louis Lyon 3ème
- PC 069 383 18 00008 M01 - Arrêté du 7 juin 2022 Modificatif à Sahlmas 171 avenue Thiers 69006 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de service public ou d'intérêt collectif avec création de 10 aires de stationnement - Surface créée : 3252 m² - Terrain : 21 rue d'Aubigny Lyon 3ème
- PC 069 382 19 00002 M02 - Arrêté du 7 juin 2022 Modificatif à SCCV Lyon cours Rambaud 50 avenue de la République 94550 Chevilly Larue - Projet : Démolition. Construction d'un immeuble de bureau et création de 16 aires de stationnement - Surface créée : 3795 m² - Terrain : 6 cours Verdun Rambaud Lyon 2ème
- PC 069 384 19 00330 M02 - Arrêté du 7 juin 2022 Modificatif à GR Foncière de participations 11 chemin des Petites Brosses 69300 Caluire et Cuire - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment puis surélévation d'un immeuble d'intérêt collectif et de logements, construction d'un immeuble de logements, bureaux et création de 58 aires de stationnement. - Surface créée : 5156 m² - Terrain : 65-69 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème
- PC 069 387 21 00171 - Arrêté du 7 juin 2022 à Groupe JBH 27 rue Montesquieu 69007 Lyon - Projet : Surélévation d'un immeuble de logements - Surface créée : 182 m² - Terrain : 124 avenue Berthelot Lyon 7ème
- PC 069 388 21 00397 - Arrêté du 7 juin 2022 à Madame Charron Aline - Projet : Réhabilitation et extension d'une maison individuelle avec piscine - Surface créée : 28 m² - Terrain : 11 rue Saint Alban Lyon 8ème
- PC 069 388 21 00450 - Arrêté du 7 juin 2022 à Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient 69408 Lyon cedex 03 - Projet : Démolition et construction d'un ensemble immobilier de 17 logements, de 8 logements intermédiaires et création de 14 aires de stationnement - Surface créée : 1701 m² - Terrain : 44 rue Pierre Delore Lyon 8ème
- PC 069 385 22 00018 - Arrêté du 7 juin 2022 à Etablissement Icof 8 avenue Debrousse 69005 Lyon 05 - Projet : Réhabilitation d'un équipement scolaire - Terrain : 8 avenue Debrousse Lyon 5ème
- PC 069 387 22 00030 - Arrêté du 7 juin 2022 à SCCV Saint Michel 64 rue Feuillat 69003 Lyon 03 - Projet : Rénovation et surélévation d'un immeuble de bureaux - Surface créée : 442 m² - Terrain : 17 rue Saint Michel Lyon 7ème

PC 069 385 22 00058 - Arrêté du 7 juin 2022 à Foncia Saint Louis 264 rue Garibaldi 69003 Lyon 03 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 6 place Saint Jean Lyon 5ème

Permis de démolir délivré par la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 384 22 00005 - Arrêté du 7 juin 2022 à Monsieur Cantero Christian - Projet : Démolition d'un escalier - Terrain : 4 bis rue Jacquard Lyon 4ème

Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 6 au 10 juin 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 386 22 00119 - Arrêté du 9 juin 2022 à Aviva Patrimoine Immobilier 24 -26 rue de la Pépinière 75008 Paris 08 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation en commerces - Terrain : 144 rue Garibaldi Lyon 6ème

US 069 381 22 00207 - Arrêté du 9 juin 2022 à GrandLyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon 03 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 44,20 m² en locaux communs et à vélos - Terrain : 3 rue Pouteau Lyon 1er

US 069 382 22 00266 - Arrêté du 9 juin 2022 à SARL Odysée 12 rue de la Barre 69002 Lyon 02 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 72,47 m² en institut de beauté - Terrain : 12 rue de la Barre Lyon 2ème

US 069 387 22 00267 - Arrêté du 9 juin 2022 à Madame Courtois Maud - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41 m² en cabinet de kinésithérapie - Terrain : 18 rue Victorien Sardou Lyon 7ème

US 069 386 22 00317 - Arrêté du 9 juin 2022 à Selarl Docteur Claire Feuvrier 6 passage Cazenove 69006 Lyon 06 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 119 m² constitué de deux lots en cabinet dentaire - Terrain : 6 passage Cazenove Lyon 6ème

US 069 387 22 00331 - Arrêté du 9 juin 2022 à SAS Reso-Rh 2 rue Jean Bertin 26000 Valence - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 81 m² en cabinet de conseil en affaires - Terrain : 6 avenue Jean-François Raclet Lyon 7ème

US 069 384 22 00351 - Arrêté du 9 juin 2022 à SARL JD Conseil 26 rue Roussy 69004 Lyon 04 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 67 m² en cabinet d'expertise comptable - Terrain : 79 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème